

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

N°4282 Mardi 30 Décembre 2025 - Prix: 20 DA - www.seybousetimes.dz

Entrée en Algérie

sans visa :

Ce qui change pour les binationaux dès le 1^{er} janvier

P.02

Licences d'importation : Un empire de corruption démantelé au cœur du ministère du Commerce extérieur



P.03

Le président de la République ordonne de revoir les amendements de la loi organique relative au régime électoral



P.02

Education :



Distinction des élèves lauréats qualifiés au concours international "Mois de la langue arabe"

P.04

Ressources en eau :



Lancement de 3 nouvelles stations de dessalement dans l'Ouest du pays

P.05

Annaba :



Gestion territoriale : Poursuite des ateliers de formation consacrés au dossier de l'adressage

P.06

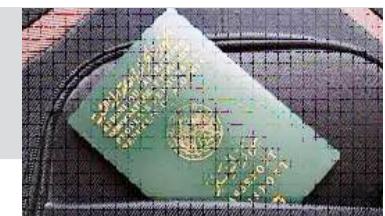
Annaba : Les services de la wilaya accueillent des citoyens et membres de la société civile



P.06



ENTRÉE EN ALGÉRIE SANS VISA :

Ce qui change pour les binationaux dès le 1^{er} janvier

La mesure exceptionnelle autorisant les binationaux algériens à se rendre en Algérie sans passeport algérien valide ni visa arrive à son terme cette semaine. Sauf annonce de prolongation de dernière minute, elle prendra fin le mercredi 31 décembre 2025, entraînant un retour à l'application stricte de la réglementation ordinaire dès le 1^{er} janvier 2026.

Depuis le début de l'année 2025, les ressortissants algériens détenteurs d'un passeport étranger valide pouvaient entrer et sortir du territoire national sans visa, à condition de présenter un passeport algérien ou une carte nationale d'identité biométrique et électronique (CNIBE), même expirés. Cette mesure

dérogatoire concernait également les enfants mineurs de 15 ans ou moins, dépourvus de documents biométriques algériens, voyageant avec leurs parents. Une mesure exceptionnelle qui expire le 31 décembre.

Adoptée dans un contexte de forte demande consulaire, cette décision visait principalement à faciliter le retour des Algériens établis à l'étranger et à alléger la pression sur les services consulaires, notamment durant les périodes de vacances et de fêtes. Les autorités avaient alors précisé que cette disposition était accordée « à titre exceptionnel et dérogatoire » et limitée dans le temps, jusqu'au 31 décembre 2025.

Concrètement, cela signifie qu'à partir

du 1^{er} janvier 2026, les binationaux algériens devront impérativement être en possession d'un passeport algérien valide pour entrer en Algérie. À défaut, ils devront obligatoirement solliciter un visa algérien avec leur passeport étranger. Aucune confirmation officielle d'une prolongation.

À ce stade, aucune communication officielle n'a été faite par les autorités algériennes concernant une éventuelle reconduction de cette mesure pour l'année 2026. L'incertitude demeure donc totale pour les membres de la diaspora concernés.

Pourtant, plusieurs élus représentant les Algériens de l'étranger ont multiplié les appels en faveur de la prolongation, voire

de la pérennisation de cette disposition. Les députés Tawfik Khedim et Abdelouahab Yagoubi ont notamment plaidé pour le maintien de cette autorisation, estimant qu'elle répond à une réalité administrative et humaine vécue par de nombreux binationaux.

Le 20 décembre dernier, Tawfik Khedim a ainsi renouvelé sa demande de permettre aux binationaux d'entrer en Algérie sur présentation d'un document algérien expiré, accompagné d'un passeport étranger valide. Une proposition similaire avait été formulée par Abdelouahab Yagoubi dans une lettre adressée au président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Vigilance recommandée aux voyageurs

En l'absence de décision officielle annonçant une prolongation, les binationaux algériens sont fortement invités à la prudence. Se rendre en Algérie après le 31 décembre sans passeport algérien valide ni visa pourrait entraîner des complications sérieuses aux postes de contrôle, dans les ports comme dans les aéroports.

En attendant une éventuelle annonce des autorités, la règle est donc claire : sans passeport algérien valide ou visa, l'entrée sur le territoire national ne sera plus autorisée à partir du 1^{er} janvier 2026.

MODIFICATION « TECHNIQUE » DE LA CONSTITUTION :

Le président de la République ordonne de revoir les amendements de la loi organique relative au régime électoral

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunions du Conseil des ministres. Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé ce dimanche une réunion cruciale du Conseil des ministres. Cette session a été marquée par des avancées significatives pour la scène politique nationale, tout en privilégiant la réflexion approfondie sur les questions constitutionnelles.

Loi sur les partis politiques : vers une

nouvelle dynamique démocratique en Algérie

Au cœur des délibérations, le Conseil a examiné et approuvé les amendements relatifs au projet de loi organique portant sur les partis politiques. Saluant cette étape, le Chef de l'État a tenu à féliciter la famille politique algérienne, y voyant une nouvelle avancée majeure en faveur de la consolidation de la démocratie dans le pays.

Parallèlement, les débats ont porté sur un second projet de loi organique relatif au régime électoral, visant à adapter le cadre

législatif aux exigences actuelles.

Révision constitutionnelle : Le report décidé pour approfondir l'étude et préserver l'ANIE

Sur le volet institutionnel, le président Tebboune a pris la décision d'ordonner le report de l'amendement technique de la Constitution. Ce choix est motivé par la volonté d'approfondir l'étude du texte afin de garantir la pérennité de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Pour la Présidence, la préservation de cet acquis électoral demeure une



priorité absolue avant toute modification technique.

Économie : de nouvelles mesures pour l'indemnisation des coûts de transport

Outre les dossiers politiques, l'ordre du jour a également intégré une dimension économique avec l'examen d'un exposé sur l'indemnisation des coûts de transport. Cette mesure vise à soutenir les opérateurs économiques et à réguler les charges liées à la logistique dans le secteur.

En résumé, cette réunion du Conseil des ministres marque une étape importante dans le renforcement de la vie politique et institutionnelle, tout en réaffirmant la priorité accordée à la stabilité démocratique et au soutien de l'économie nationale.

Le Conseil des ministres approuve les amendements du projet de loi organique relatif aux partis politiques



Le Conseil des ministres a approuvé, lors de sa réunion préidée, dimanche, par le président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, les amendements du projet de loi organique relatif aux partis politiques.

Dans ce cadre, le président de la République a félicité la famille politique algérienne pour ce nouvel acquis qui vient renforcer le paysage démocratique algérien.

S'agissant de l'amendement technique de la Constitution, le président de la République a ordonné son report pour en approfondir l'examen et défendre ainsi l'acquis électoral que représente l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Forbes Middle East distingue un jeune chercheur algérien parmi les 30 talents de moins de 30 ans

Le magazine Forbes Middle East a dévoilé son classement annuel « 30 Under 30 », qui met en lumière les jeunes talents de moins de 30 ans appelés à façonner l'avenir de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). Cette édition 2025 distingue des profils issus de secteurs stratégiques tels que la technologie, la science, l'entrepreneuriat ou encore l'innovation.

Parmi les lauréats de cette année, un seul Algérien figure dans la catégorie Sciences et Technologies : Okba Fergani, jeune chercheur de 27 ans, actuellement maître assistant à l'Université Akli Mohand Oulhadj de Bouira. Une reconnaissance qui place la recherche algérienne sous les projecteurs d'un classement très convoité à l'échelle régionale.

La reconnaissance de la recherche algérienne dans le classement Forbes Originaire de Bouira, où il a également effectué l'ensemble de son parcours universitaire, Okba Fergani incarne une nouvelle génération de chercheurs algériens tournés vers l'innovation technologique. Professeur assistant et chef de département, il fait partie de ces profils que Forbes décrit comme des « acteurs du changement », capables de

repousser les limites de la science par des solutions concrètes et applicables. Son intégration dans la liste 30 Under 30 est le fruit d'un processus de sélection rigoureux, mené sur plusieurs mois par un jury d'experts, et basé sur des critères précis mêlant excellence académique, impact scientifique et potentiel d'innovation.

Les travaux de recherche d'Okba Fergani portent principalement sur l'optimisation énergétique des systèmes photovoltaïques, avec l'Algérie comme principal terrain d'expérimentation. Il est notamment à l'origine de l'algorithme Kitsune Optimization Algorithm (KOA), une méthode métahéuristique testée sur des fonctions de référence et appliquée à des systèmes solaires réels.

Innovation en algorithmes et enjeux énergétiques

Dans la continuité de ses recherches, le jeune scientifique a développé un autre algorithme baptisé QMPA (Quantum Marine Predator Algorithm). Inspiré du folklore japonais, cet outil combine techniques quantiques et intelligence artificielle, dans le but d'améliorer la conception, le contrôle et le rendement des systèmes photovoltaïques.

Ces travaux s'inscrivent dans un

contexte de besoins énergétiques croissants et d'exploitation encore limitée des énergies renouvelables dans la région MENA, où le potentiel solaire demeure pourtant considérable.

Cybersécurité et mobilité électrique : vers de nouveaux horizons

Au-delà de l'énergie solaire, Okba Fergani s'intéresse également à un enjeu émergent : la cybersécurité des stations de recharge pour véhicules électriques. Un domaine encore peu exploré dans la région, mais appelé à devenir crucial avec le développement des infrastructures de mobilité électrique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

Titulaire d'un doctorat en ingénierie mécatronique, lauréat du concours « AI and IoT Africa Challenge » en Algérie et classé parmi les 20 meilleurs candidats africains, le chercheur affiche un profil rare, à la croisée de la recherche fondamentale et des applications industrielles.

Sa présence dans le classement Forbes Middle East 2025 ne consacre pas seulement un parcours individuel d'exception, mais met aussi en lumière le potentiel scientifique encore largement sous-représenté de l'Algérie sur la scène internationale.

La DGSN recrute des officiers de police dans 11 wilayas

La Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) a annoncé le lancement officiel d'un concours de recrutement et de formation d'officiers de police (hommes). Cette session se déroulera sur la base d'épreuves de sélection. Selon le communiqué de l'institution, ce concours est destiné à renforcer les services de police au niveau de onze wilayas du centre du pays, à savoir : Chlef, Blida, Bouira, Tizi Ouzou, Alger, Djelfa, Médéa, M'Sila, Boumerdès, Aïn Defla et Tipaza.

Les candidats intéressés peuvent d'ores et déjà consulter les conditions de recrutement ainsi que les critères d'éligibilité via le site web officiel de la Sûreté Nationale et ses plateformes numériques. Le formulaire de participation



est également disponible en téléchargement et à l'impression sur ces mêmes supports.

Par ailleurs, la DGSN précise que les dossiers de candidature doivent être déposés exclusivement auprès des sièges de la Sûreté de wilaya ou des Sûretés de daira relevant des circonscriptions géographiques concernées par l'opération.

DGSN : Un recrutement d'élite pour les experts en IA et Mathématiques Rappelons que dès ce lundi 29 décembre 2025, la DGSN ouvre un

concours de recrutement externe visant à attirer de jeunes talents universitaires pour le grade d'officier principal de police.

En effet, la DGSN vient d'annoncer le lancement officiel d'un concours de recrutement sur titre, conformément au décret présidentiel n° 22-22 du 17 avril 2022. L'objectif est d'injecter des compétences de haut niveau dans les rangs de la sécurité nationale pour faire face aux nouveaux défis technologiques.

Ce concours cible exclusivement les titulaires d'un Master dans des domaines stratégiques et de pointe. Les filières retenues témoignent de la volonté de l'institution de renforcer son expertise technique :

- Intelligence Artificielle (IA)
- Informatique

Mathématiques et Mathématiques appliquées

Ouvert aux candidats des deux sexes, le recrutement est soumis à des critères de sélection rigoureux. Les postulants doivent être âgés de 23 à 28 ans à la date du concours. Outre le diplôme et l'âge, les candidats devront satisfaire aux conditions administratives et physiques réglementaires d'usage dans le corps de la Sûreté Nationale.

Le dossier de candidature doit notamment inclure les pièces d'identité, les diplômes certifiés, ainsi que les certificats médicaux d'aptitude. À noter que la situation vis-à-vis du service national sera examinée selon la législation, et qu'une éventuelle expérience professionnelle pourra constituer un atout supplémentaire lors de

l'évaluation des dossiers.

Les candidats intéressés n'ont que peu de temps pour agir. Les inscriptions débutent ce 29 décembre 2025.

Calendrier à retenir :

- Ouverture des inscriptions : 29 décembre 2025
- Délai de dépôt : 15 jours ouvrables
- Date limite de réception : 20 janvier 2026

Par cette opération, la DGSN entend se doter de cadres hautement qualifiés, capables d'optimiser les performances des services de sécurité face aux mutations numériques actuelles. Une opportunité de carrière pour les jeunes diplômés souhaitant mettre leur expertise scientifique au service de l'État.

LICENCES D'IMPORTATION : Un empire de corruption démantelé au cœur du ministère du Commerce extérieur

L'article met en lumière une affaire majeure de corruption liée à l'importation de matières premières, révélée par les enquêtes de la Gendarmerie nationale et de la justice algérienne. Au cœur de ce dossier figure un réseau structuré composé de fonctionnaires du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, ainsi que de plusieurs opérateurs économiques, ayant mis en place un système de manipulation des licences d'importation à des fins lucratives.

Les faits ont éclaté le 8 septembre 2025, à la suite d'informations transmises par un lanceur d'alerte,

qui a joué un rôle déterminant dans le déclenchement de l'enquête. Grâce aux données contenues dans le téléphone portable de la principale suspecte, les enquêteurs ont pu retracer un vaste réseau de communications via l'application WhatsApp, utilisée pour recevoir et traiter les tableaux prévisionnels d'importation de plusieurs entreprises.

La fonctionnaire mise en cause exploitait l'influence liée à son poste pour faciliter l'obtention d'autorisations d'importation, en échange de commissions variant entre 20 et 25 millions de centimes par intervention. Bien qu'elle ait tenté de justifier ses actes

comme de simples médiations sans contrepartie, les éléments techniques, les messages échangés et les aveux de certains coaccusés ont mis en évidence l'existence de transactions financières bien établies.

Impact économique et conséquences judiciaires

Les investigations ont révélé que plusieurs sociétés basées à Béjaïa, Oran et Aïn Témouchent ont bénéficié de ces interventions frauduleuses. Les enregistrements audios et vidéos ont également montré un train de vie incompatible avec les revenus déclarés de la suspecte, notamment l'achat d'un appartement à Alger pour près de

1,9 milliard de centimes.

L'affaire a aussi mis au jour la complicité d'un cadre du ministère, habilité à signer les tableaux prévisionnels. Il aurait couvert les dépassements, facilité l'acquisition d'une carte SIM non enregistrée et eu connaissance des pratiques illégales du réseau. Cette collusion interne souligne la profondeur et la gravité des dysfonctionnements au sein de l'administration concernée. Détermination et approche des autorités

Sur le plan judiciaire, le procureur de la République a ordonné l'ouverture d'une enquête approfondie pour abus de fonction, trafic d'influence

et acceptation d'avantages indu. Après la présentation des suspects, le juge d'instruction près le tribunal de Dar El-Beïda a ordonné la mise en détention provisoire de 17 personnes, dont neuf fonctionnaires publics et huit opérateurs économiques.

Cette affaire illustre la détermination des autorités judiciaires à lutter contre la corruption, en particulier dans les secteurs sensibles liés au commerce extérieur, et met en évidence le rôle crucial des lanceurs d'alerte et des outils numériques dans la révélation de pratiques illicites profondément enracinées.

CORRUPTION EN ALGÉRIE : 15 dossiers transmis à la justice par l'Instance de transparence

L'Instance supérieure de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption a annoncé, ce lundi, dans un communiqué, avoir transmis 15 dossiers à la justice et deux autres à la Cour des comptes, sur un total de 18 dossiers susceptibles de comporter des faits de corruption. La même source a précisé que, « conformément aux dispositions de l'article 31 de la loi n°22-08 relative à l'organisation, à la composition et aux prérogatives de l'Instance supérieure de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, le Conseil de l'Instance s'est réuni hier, dimanche, en session ordinaire pour sa quatrième réunion, sous la présidence de Salima Mesrati, en présence de l'ensemble de ses membres ». Au cours de cette réunion, et en application des dispositions de l'article 29 de la même loi, « les dossiers susceptibles de contenir des actes de corruption



ont été examinés. Dix-huit (18) dossiers ont ainsi fait l'objet d'une étude approfondie. Il a été décidé de transmettre quinze (15) dossiers aux procureurs généraux territorialement compétents, et deux (2) dossiers à la Cour des comptes ».

Examen des activités et des projets de coopération

Dans le cadre des mêmes dispositions légales, le Conseil a également procédé, lors de cette réunion, à la validation du bilan des activités de l'Instance pour l'année 2025, ainsi qu'à l'adoption du plan d'action pour

l'année 2026. Les membres ont aussi débattu de l'exécution et de la consommation du budget annuel 2025, tout en approuvant le projet de budget pour l'année 2026.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement de la prévention et de la lutte contre la corruption, ainsi que du développement de la coopération avec les instances et organisations internationales, le Conseil a examiné plusieurs projets de coopération et accords avec des organismes homologues de pays frères. Ces projets ont

notamment été abordés lors des travaux de la 11^e session de la Conférence des États parties, récemment tenue à Doha, capitale de l'État du Qatar.

Rapport annuel de la Cour des comptes

Le rapport annuel 2025 de la Cour des comptes met en évidence un renforcement notable du contrôle des finances publiques et de la lutte contre les irrégularités financières. L'institution a transmis neuf rapports détaillés à la justice pour des faits susceptibles de qualification pénale et rendu 1 125 décisions juridictionnelles, dont une majorité concerne des manquements liés au dépôt des comptes par les ordonnateurs et les comptables publics.

Parmi ces décisions figurent trente mises en débet engageant la responsabilité personnelle et financière des responsables concernés, pour un montant dépassant 782 millions de dinars. Des amendes financières de plus

de six millions de dinars ont également été prononcées. En parallèle, la Cour a réalisé 734 rapports de contrôle couvrant la révision des comptes et l'évaluation qualitative de la gestion, confirmant un durcissement de la surveillance des fonds publics.

Le rapport revient aussi sur le programme de contrôle de l'année 2023, dont le taux de réalisation a atteint 84 %, avec 652 opérations menées sur 777 programmées. Ces contrôles ont concerné les administrations de l'État, les collectivités locales, les établissements publics ainsi que les organismes du secteur économique.

Enfin, le document met en avant les recommandations adressées aux pouvoirs publics afin d'améliorer la gouvernance financière, renforcer les mécanismes de contrôle interne et assurer une gestion plus efficace et transparente des ressources et biens publics.

Sadaoui préside la cérémonie de distinction des élèves lauréats qualifiés au concours international "Mois de la langue arabe"

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé, lundi à Alger, la cérémonie de distinction des élèves lauréats qualifiés au concours international "Mois de la langue arabe", organisé par la Ligue des Etats arabes en collaboration avec le Conseil international de la langue arabe sous le slogan "investir dans les jeunes esprits et les leaders de demain".

Dans une allocution prononcée lors de cette cérémonie organisée à l'occasion de la célébration du Mois de la langue arabe, au cours de laquelle ont été honorés les élèves lauréats qualifiés à ce

concours international, au nombre de 14, le ministre a précisé que ce qu'ils ont accompli "n'est pas seulement un simple résultat, ou un classement annoncé, mais plutôt la traduction de leurs talents, de leur passion pour la langue arabe et de leur attachement à la promotion de ses arts et outils".

Dans cette optique, M. Sadaoui a salué la créativité de ces élèves, auteurs de travaux remarquables dans cinq domaines créatifs, à savoir la nouvelle, l'article, le poème, la calligraphie et le dessin, ce qui fait d'eux de "véritables ambassadeurs de l'éloquence et de la créativité".

Le nombre de travaux soumis lors des

éliminatoires préliminaires a atteint "2944 œuvres provenant de 2516 établissements éducatifs, dont 1108 ont été retenues pour participer à la phase de wilaya, parmi lesquelles 605 œuvres ont été sélectionnées, après évaluation, pour prendre part à la phase nationale", a-t-il rappelé.

La Commission nationale de sélection s'est réunie du 1er au 4 décembre courant pour évaluer, classer et retenir les œuvres primées au niveau national, appelées à représenter l'Algérie dans ce concours international, a-t-il ajouté.

La participation à de tels concours contribue à "ancrer les composantes de



et de garantir un environnement scolaire stimulant favorable à l'épanouissement des énergies créatives", en application de l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à faire de l'école "un cadre d'éducation et d'éveil intellectuel pour les élèves".

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du conseiller du président de la République, chargé de l'éducation,

de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, M. Nasreddine Bentifour, ainsi que de représentants de la famille éducative et de plusieurs organismes nationaux.

Intégration des établissements de recherche dans les projets économiques 80 partenariats exécutifs en 2025



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a indiqué, lundi à Alger, que 80 partenariats exécutifs fondés sur des projets innovants ont été mis en place en 2025, dans le cadre de l'intégration des établissements de recherche dans les projets économiques.

Président, au siège du ministère, les travaux de la Conférence nationale des établissements publics à caractère scientifique et technologique, M. Baddari a précisé que "la recherche scientifique est devenue un véritable levier de l'économie nationale innovante et un moteur de création de richesse et d'emplois, à travers le renforcement du partenariat avec les secteurs économiques", faisant état de la mise en place de "80 partenariats exécutifs fondés sur des projets innovants, dans le cadre de l'intégration des établissements de recherche dans les projets économiques".

Il a également fait état de "539 travaux de recherche scientifique dans le domaine de la valorisation des résultats de la recherche, en hausse de 31% par rapport à 2024".

En matière de renforcement du partenariat avec le secteur économique, le ministre a fait état de "la création de 77 équipes de recherche mixtes réparties sur 676 programmes de recherche et de 134 incubateurs d'entreprises, ayant attiré des investissements estimés à 2,8 milliards DA".

S'agissant des projets de recherche scientifique, l'année 2025 a été marquée par "335 projets de recherche nationaux, dont 251 projets d'envergure internationale, ainsi que 1.374 projets de recherche innovants labellisés et 133 projets de recherche thématiques", en sus du "dépôt d'environ 3.249 brevets d'invention", selon les chiffres avancés par le ministre.

De plus, "2.611 micro-entreprises économiques, 310 start-up et 340 filiales économiques ont été créées, tandis que certaines filiales économiques relevant de trois centres de recherche ont été introduites à la Bourse d'Alger", a fait savoir le ministre.

Concernant l'objectif de cette conférence, M. Baddari a précisé qu'il s'agit d'"évaluer 12 mois de recherche scientifique et de développement

technologique à partir de données exactes et d'indicateurs clairs", rappelant que, depuis trois ans, la recherche scientifique est tournée vers le soutien à l'économie nationale, conformément aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de sa vision en matière de développement.

Ce faisant, cette conférence constitue "une plateforme nationale de concertation, de coordination et de renforcement de la culture de l'innovation chez les chercheurs, un espace pour la valorisation et la conversion des résultats de la recherche scientifique en applications technologiques et en produits prêts à l'investissement et une occasion pour soutenir la coopération internationale dans le cadre des priorités nationales", a-t-il ajouté.

Les travaux ont, par ailleurs, été marqués par la présentation d'un exposé sur l'apport de la recherche scientifique à l'économie nationale, faisant état de "335 projets de recherche en cours, dont 101 dans le domaine de la sécurité énergétique, 133 dans le domaine de la sécurité alimentaire et 101 dans le domaine de la santé".

Par la même occasion, trois conventions de coopération ont été signées, dont deux par le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA) avec, respectivement, l'Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques (DCAS) et l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR), portant sur le développement des aliments de bétail et l'engraissement du bétail, et une troisième entre le Centre de développement des technologies avancées (CDTA) et l'Etablissement de gestion des services aéroportuaires d'Alger (EGSA-Alger) concernant l'éloignement des oiseaux des aéroports à l'aide de rayons laser.

Concernant l'objectif de cette conférence, M. Baddari a précisé qu'il s'agit d'"évaluer 12 mois de recherche scientifique et de développement

Clôture du 3ème forum des jeunes leaders algériens

Le 3ème forum des jeunes leaders algériens a été clôturé, samedi soir à l'université Mohamed-Khider de Biskra, après 3 jours de travaux. Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, que l'autonomisation des jeunes aux plans politique et économique est "une garantie pour la continuité de l'engagement de cette importante frange de la société, qui possède les capacités et les qualifications nécessaires, dans la vie publique et la concrétisation de la vision nationale pour le futur".

Il a ajouté qu'il est "nécessaire de construire une nouvelle culture fondée sur le renforcement des capacités de chacune des catégories de la société, en particulier les jeunes", avant de souligner que le CSJ "s'emploie à établir des passerelles de communication avec tous les jeunes".

De son côté, le conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Mustapha Saïd, a déclaré

que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, insiste sur "la nécessité de consacrer la participation des jeunes aux plans politique, économique et scientifique" et souligne "l'importance d'accompagner cette frange de la société dans la formation pour qu'elle puisse s'intégrer avec toutes les catégories de la société afin de construire une Algérie forte et victorieuse".

Pour sa part, la présidente de la Haute Autorité de Transparence, de Prévention et de Lutte contre la Corruption (HATPLC), Salima Mersati, a indiqué que l'Algérie "œuvre à l'autonomisation des jeunes en tant que choix stratégique", précisant que "ce choix est lié à une responsabilité éthique et sociétale".

Elle a également estimé qu'une jeunesse "compétente" signifie une jeunesse intégrée, partenaire dans le développement et porteuse du message des réformes, en raison de son rôle central dans la transmission des valeurs".

Outre le conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis

politiques, ont assisté à la cérémonie de clôture le Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, la présidente de la HATPLC, le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khalfane, le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Anouar Bouchouit, le directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneur, Bilal Achacha, le coordinateur de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, Mohamed Lahcen Zeghidi, ainsi que les Moudjahidine Leila Belekhali et Omar Sakhi, les walis d'El Oued et de Biskra et le wali délégué d'El Kantara.

Il convient de noter que ce forum, organisé par le CSJ, a donné lieu à l'organisation de nombreux ateliers de jeunes consacrés à l'examen de différentes questions telles qu'une simulation d'élections numériques avec participation de 5 candidats et plus de 700 électeurs, et une simulation économique portant création d'une entreprise, depuis l'idée de projet jusqu'à sa concrétisation sur le terrain.

Sortie de promotions d'officiers à l'Ecole nationale des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a présidé, lundi, une cérémonie de sortie de promotions d'officiers et d'agents de réinsertion à l'Ecole nationale des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire (ENFAP) de Koléa, dans la wilaya de Tipasa.

Outre le ministre de la Justice, garde des Sceaux, étaient présents à la cérémonie: la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, le secrétaire général du gouvernement, Yahia Boukhami, ainsi que d'autres hauts responsables de l'Etat.

La première promotion de 55 officiers principaux chargés de la rééducation a obtenu son diplôme de l'Ecole nationale des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire.

A l'occasion de cette cérémonie annuelle, qui couronne un parcours de formation professionnel et de haut niveau, ont également été diplômés la 30e promotion d'officiers de rééducation, composée de 88 officiers, et la 39e promotion d'agents de rééducation, composée de 1529 agents. Une promotion de cadres ayant le grade de lieutenant pour la direction de la justice militaire a également été diplômée, dans le cadre d'accords de coopération entre les ministères de la Justice et de la Défense nationale, a expliqué le directeur de l'école, Ramzi Azzam.

Le directeur de l'école a déclaré que les programmes pédagogiques étaient en phase avec les programmes de réinsertion mis en œuvre dans les établissements pénitentiaires, ainsi qu'avec les exigences de la politique de réinsertion

des détenus. Il a également souligné le haut niveau des encadreurs chargés de la mise en œuvre de ces programmes, qui sont des cadres et des formateurs ayant reçu une formation dans divers domaines à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Azzam a souligné que la formation dispensée à l'ENFAP comprenait un volet théorique et un volet pratique, et permettait aux diplômés d'exercer leurs fonctions avec professionnalisme et compétence, dans le respect des droits humains, une fois qu'ils auraient rejoint leurs institutions, les invitant à œuvrer à la mise en œuvre "efficace et efficiente" de la politique de réinsertion.

La cérémonie s'est poursuivie par un hommage aux martyrs du devoir national, rendu par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, après qu'il a passé en revue les carrés des étudiants.

La promotion des officiers supérieurs a été baptisée du nom de feu Bitam Abdessalam, décédé en juillet 2021 des suites du coronavirus, après une riche carrière qui l'avait menée au poste de directeur de l'établissement pénitentiaire de Batna. La promotion des officiers a été baptisée

du nom du défunt Aarab Mohamed, assassiné en 1994 par un groupe terroriste, tandis que la 39e promotion des agents de rééducation a été baptisée du nom du défunt, Baghzouz Ahcene, également assassiné en 2000 à Boumerdès.

Après avoir donné leur nom aux promotions, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, accompagné de hauts responsables de l'Etat, a supervisé la remise des grades et des diplômes aux meilleurs élèves de chaque promotion. Les deux promotions ont ensuite effectué des démonstrations sportives et artistiques, ainsi que des présentations sur l'utilisation des armes. Elles ont également réalisé un exercice de simulation visant à prévenir les incidents dans les établissements pénitentiaires et à apprendre à y faire face. Les élèves de l'école ont fait preuve de compétences et de techniques de haut niveau lors de leurs démonstrations sur la manière de maîtriser des détenus dangereux qui tentaient de semer le trouble et le chaos au sein d'un établissement pénitentiaire, conformément aux normes internationales en vigueur et dans le strict respect des droits humains lors de toute intervention visant à maîtriser un détenu. Tel est l'objectif de la formation des officiers et des agents à ce type d'exercices, comme l'a expliqué le directeur de l'école.

Lancement officiel de 3 nouvelles stations de dessalement dans l'Ouest du pays

Face à une pression hydrique de plus en plus marquée, les autorités enclenchent une nouvelle étape dans la stratégie nationale de dessalement de l'eau en Algérie. Trois stations de dessalement verront le jour dans l'Ouest du pays pour garantir un approvisionnement régulier en eau potable et renforcer durablement la sécurité hydrique à l'échelle nationale.

La cérémonie officielle de signature s'est tenue ce lundi au siège de la Direction générale de Sonatrach, sous la présidence du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab. Elle s'inscrit dans le cadre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la sécurité hydrique nationale.

Dessalement de l'eau en Algérie : trois stations à Tlemcen, Chlef et Mostaganem

Les contrats portent sur la construction de trois nouvelles stations de dessalement situées dans les wilayas de :

1. Tlemcen, avec la station d'Aïn Ajeroud à Marsa Ben M'Hidi
2. Chlef, avec la station de Dahra à El Marsa

3. Mostaganem, avec la station de Sidi Ladjal à El Khadra. Ces projets reposent sur le modèle EPC (Engineering, Procurement, Construction). Confiant la réalisation à des entreprises nationales reconnues dans les grands projets industriels et énergétiques.

300 000 m³ d'eau/jour par station : une capacité de production massive pour répondre à la pression hydrique

Selon le communiqué officiel, ces infrastructures s'inscrivent dans le premier volet du deuxième programme national complémentaire. Chaque station affichera une capacité de 300 000 m³ d'eau par jour, un volume qui traduit l'ampleur de l'effort engagé.

À terme, ce programme prévoit la construction de six grandes stations de dessalement. Permettant de porter la capacité nationale de production d'eau dessalée à 5,6 millions de m³ par jour à l'horizon 2030.

« Ces projets structurants prévoient la construction de six grandes stations de dessalement (...) ce qui devrait porter la capacité nationale de production d'eau dessalée à 5,6 millions de m³/jour à l'horizon 2030 », précise le communiqué du ministère.

Un chiffre qui reflète la volonté des pouvoirs publics d'anticiper les effets du changement climatique et de réduire la dépendance aux ressources conventionnelles.

Dessalement de l'eau en Algérie : Sonatrach, ADC et ADE au cœur du dispositif

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre des Ressources en eau, Tahar Derbal, du PDG de Sonatrach, Noureddine Daoudi. Ainsi que des dirigeants des structures directement impliquées. Un protocole d'accord a également été signé entre la Société algérienne de dessalement d'eau de mer (ADC), filiale de Sonatrach, et la Société algérienne des eaux (ADE). Cette coordination vise à optimiser la gestion, la distribution et l'intégration de l'eau dessalée dans les réseaux existants.

Les travaux ont été confiés à :

- Cosider Tubes pour la station de Tlemcen
- L'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers pour celle de Chlef
- L'Entreprise algérienne de réalisation de projets industriels pour la station de Mostaganem

Le délai d'exécution est fixé à 22 mois, un calendrier qui place ces projets parmi les priorités nationales à court et moyen terme.

Au-delà de l'enjeu hydrique, ces stations de dessalement devraient générer des emplois directs et indirects. Tout en renforçant le savoir-faire national dans un secteur hautement technique.



L'Algérie importe 1,15 million de tonnes de maïs pour répondre à une forte demande nationale

Face à une demande croissante et à des tensions saisonnières sur le marché, l'Algérie renforce son approvisionnement en maïs. Le gouvernement a annoncé, ce lundi, le lancement d'un programme d'importation de 1,15 million de tonnes de maïs. Destiné à soutenir la production d'aliments pour animaux et assurer la régularité des livraisons aux éleveurs et producteurs de volaille.

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a précisé que cette initiative vise à « répondre au déficit observé sur le marché » et à garantir « la disponibilité et la stabilité de cette matière première



essentielle ». Cette décision fait suite à une rencontre entre le ministre et les représentants de la filière avicole. Au cours de laquelle toutes les mesures nécessaires pour l'importation, le stockage et la distribution ont été

arrêtées.

Un programme d'importation échelonné pour éviter les pénuries. Le plan d'importation s'étendra du 28 décembre 2025 jusqu'à février 2026, avec une réception progressive des cargaisons selon

le calendrier suivant :

1. 28 décembre 2025 – 1er janvier 2026 : réception de 250 000 tonnes via les ports d'Oran, Alger, Skikda et Béjaïa.
2. Janvier 2026 : arrivée de 500 000 tonnes supplémentaires.
3. Février 2026 : livraison finale de 400 000 tonnes.

Cette organisation vise à assurer un flux régulier de maïs et à éviter les fluctuations qui pourraient affecter la filière avicole, principale consommatrice de cette matière première qui représente près de 80 % de l'alimentation animale.

Maïs : vers un stock de sécurité durable en Algérie

Le ministère souligne également

la mise en place d'un stock de réserve stratégique, destiné à prévenir tout risque de rupture. Une mesure jugée nécessaire face aux tensions récurrentes qui marquent chaque année le marché du maïs.

Les professionnels du secteur sont ainsi invités à « adopter des pratiques d'approvisionnement régulières. Et à faire preuve de responsabilité collective afin de maintenir l'équilibre du marché ». Selon le communiqué officiel, toutes les ressources ont été mobilisées pour garantir la continuité de l'approvisionnement et répondre aux besoins croissants du marché national.

PÊCHE AU THON ROUGE : Un tournant inédit pour la filière

L'Algérie amorce une phase décisive dans la valorisation de ses ressources halieutiques. Avec le lancement d'un projet d'envergure dédié au thon rouge, le secteur de la pêche s'apprête à vivre une transformation structurelle visant à renforcer durablement l'économie nationale.

Lors d'une visite de travail effectuée récemment dans la wilaya de Tlemcen, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine Oualid, a inspecté la toute première ferme d'engraissement de thon rouge du pays. Ce projet est considéré comme une étape stratégique pour la filière, marquant une volonté

claire de monter en gamme dans la chaîne de valeur des ressources marines.

Le ministre a également inauguré une poissonnerie de première catégorie, dotée d'une capacité de traitement supérieure à 10 000 tonnes par an.

Cette infrastructure est appelée à devenir un pôle névralgique pour la réception, le stockage et la distribution des produits de la mer, notamment ceux issus du partenariat et de la coopération bilatérale avec la Mauritanie.

Saut qualitatif pour la pêche en Algérie : Le pari stratégique du thon rouge

Le développement local n'est pas en reste : la commune de Honaine s'est vue dotée d'une



zone d'activité spécialisée dans l'aquaculture ainsi que d'une nouvelle poissonnerie. Ces structures, officiellement mises en service, viennent densifier le maillage industriel de la région.

En marge de ces inaugurations, Yacine Oualid a visité des

chantiers de construction et de maintenance navale, où des navires de pêche sont désormais conçus par une main-d'œuvre locale. Il a également inspecté des installations de levage de navires et des projets de pisciculture en cages flottantes.

Fidèle à une approche de concertation, le ministre a longuement échangé avec les professionnels du secteur. L'objectif est de recueillir leurs propositions pour lever les obstacles et maximiser la productivité nationale.

Signe de cette dynamique, la quote-part de l'Algérie pour la pêche au thon rouge en haute mer a été revue à la hausse, atteignant 2 460 tonnes pour la période à venir. Cette augmentation significative témoigne du renforcement des capacités de la flotte algérienne et devrait garantir une meilleure disponibilité de ce produit noble sur le marché local tout en dopant les revenus du secteur.

ANNABA / ADMINISTRATION

Les services de la wilaya accueillent des citoyens et membres de la société civile

R.C

Dans le cadre des séances de réception consacrées à l'écoute des préoccupations des citoyens et à leur prise en charge, les lundis de chaque semaine, les services de la wilaya ont reçu un groupe de citoyens et des représentants de la société civile qui ont exprimé leurs préoccupations afin qu'elles soient étudiées et que des solutions appropriées soient envisagées dans le cadre de ce que prévoit les textes légaux.



Ont pris part à ces réceptions, le Secrétaire général de la wilaya, l'inspecteur général, le directeur de l'urbanisme et



des affaires générales, le Chef de cabinet, ainsi que le wali-délégué de la circonscription Benaouda Benmostefa

ANNABA :

Poursuite des ateliers de formation consacrés au dossier de l'adressage



S.F

Dans le cadre de la modernisation de la gestion territoriale et de l'amélioration des services publics, la wilaya d'Annaba a poursuivi, hier lundi, la deuxième journée consécutive, des ateliers de formation dédiés au dossier de l'adressage, au profit des points focaux chargés du suivi de ce dossier au niveau des communes de la wilaya.

Ces journées de formation sont

encadrées par des membres de la commission nationale de l'adressage, en collaboration avec des experts spécialisés dans le domaine de l'adressage et de l'information géospatiale. L'objectif principal est de renforcer les compétences des agents concernés à travers un apport méthodologique et technique portant sur les différentes étapes de mise en œuvre de l'adressage.

À cette occasion, les

participants ont bénéficié de formations ciblées relatives à la dénomination des rues, des bâtiments et des établissements publics, ainsi qu'aux règles de numérotation des entrées des immeubles, en vue de constituer des données d'adressage fiables et normalisées. Ces informations seront par la suite intégrées et saisies au niveau d'une plateforme numérique géospatiale, spécialement conçue pour la gestion de ce

projet structurant. Les axes abordés lors de ces journées de formation portent notamment sur :

- * Les cadres réglementaires et procéduraux régissant l'opération de dénomination des rues, des bâtiments et des établissements publics ;
- * Les règles et méthodes de numérotation des entrées des constructions ;
- * La numérisation des bases de données d'adressage et leur

intégration dans des supports cartographiques.

À travers cette démarche, les autorités de la wilaya d'Annaba réaffirment leur engagement à accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre du projet national de l'adressage, considéré comme un levier essentiel pour le développement local, la planification urbaine et la généralisation des services numériques au profit du citoyen.

ANNABA / ÉLECTION APC

Election de Hazem Fayçal à la tête de l'APC d'El Bouni

R.C

Après avoir obtenu 23 voix lors du vote du conseil populaire communal de la commune d'El Bouni, Hazem Fayçal a été élu à la tête de ladite commune en sa qualité de président de la l'APC.



ANNABA / AUTONOMISATION DE LA FEMME RURALE : Emission spéciale consacrée à l'accompagnement et à la commercialisation des produits

S.F

Une émission spéciale a été consacrée à la stratégie d'autonomisation économique de la femme rurale productrice, mettant l'accent sur les mécanismes d'accompagnement et les moyens de valorisation et de commercialisation des produits locaux. Cette rencontre médiatique s'inscrit dans une dynamique visant à renforcer le rôle économique de la femme rurale et à promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Animée par Dounia Menouri, l'émission a réuni plusieurs acteurs



institutionnels, associatifs et économiques, reflétant une approche participative et multidimensionnelle de la question. Ont pris part aux échanges :

Madame Hassini Assia Nafsan

Ayadi, représentante de la Direction de l'Action Sociale et de la solidarité, Madame Labouiz Zahra, présidente de la cellule de la femme rurale, M. Ayad Moubarak,

investisseur, Madame Kablouti Samah, présidente de l'association "Les doigts créatifs" et représentante d'Annaba au sein du réseau associatif de l'Observatoire national, M. Ghomari Ishak, Chef de mission d'inspection des activités de l'artisanat au niveau de la direction de l'artisanat et du tourisme.

Les intervenants ont mis en lumière l'importance de l'accompagnement institutionnel, de la formation, ainsi que de l'accès aux circuits de commercialisation pour permettre aux femmes rurales productrices de transformer leurs activités en sources

de revenus durables. Les discussions ont également porté sur la valorisation de l'artisanat traditionnel, l'encouragement de l'investissement et le renforcement des partenariats entre les secteurs public, privé et associatif.

Cette émission a constitué un espace d'échange et de sensibilisation, soulignant que l'autonomisation économique de la femme rurale représente un levier essentiel du développement local, contribuant à la création de richesse, à la préservation du patrimoine et à l'amélioration des conditions de vie des familles rurales.

ANNABA / SIDI AMAR ZONE -4-

Les occupants des bidonvilles observent un sit-in pour exprimer leur mécontentement

Imen.B

Les résidents des bidonvilles de Sidi Amar zone -4-, relevant de la commune de Sidi Amar ont protesté devant le siège de la wilaya, hier matin, lançant un appel pressant à l'effet de disposer d'un logement social décent. Les d'attendre l'exécution des promesses avancées par des responsables locaux, les occupants de bidonville de Sidi Amar, interpellent les pouvoirs publics sur la dégradation de leurs habitations menaçant ruine. Ces

derniers réclament leur droit à l'accès à un logement du quota des logements sociaux. «On nous a promis d'étudier nos dossiers, mais rien n'a été fait pour le moment», s'indignent-ils. D'après les témoignages recueillis sur place, ces familles vivent dans des conditions particulièrement éprouvantes, occupant des habitations de fortune construites avec des moyens rudimentaires. Ces logements précaires sont dépourvus des commodités essentielles, notamment les réseaux d'assainissement,

l'alimentation en eau potable, l'électricité, le gaz ainsi que les installations sanitaires. «On ne peut pas patienter encore en raison de la dégradation de nos habitations actuelles», ont-ils affirmé. Plusieurs opérations de relogements ont été lancées mais notre zone n'a pas encore eu son quota malgré que nous sommes tous issus de Sidi Amar. Le bidonville remonte à plusieurs années, c'est pourquoi des actions de protestation ont été initiées par les occupants du bidonville pour que leurs doléances soient prise en charge



par les pouvoirs publics, vu la crise du logement que connaît la wilaya d'Annaba. Face à cette situation jugée intenable, les habitants sollicitent l'intervention urgente des

autorités locales, notamment le wali. Ils expriment leur aspiration légitime, à l'instar de tout citoyen, à accéder à un logement digne offrant des conditions de vie meilleures.

ANNABA / EL BOUNI

Lutte contre le commerce informel et nettoyage des espaces publics squattés

Imen.B

Dans le cadre du programme établi pour préserver la propreté de l'environnement et la lutte contre les phénomènes négatifs portant atteinte à l'esthétique urbaine, et en application des instructions du wali, Abdelkrim Lamouri, les services de la direction du commerce, en coordination avec les services de la commune d'El Bouni et de la sûreté ainsi que les services communaux de l'hygiène, ont organisé, avant-hier, une vaste campagne de terrain visant l'éradication du commerce

informel et illégal au niveau de la commune d'El Bouni. Cette opération a concerné plusieurs points sensibles, notamment la route de Bouzaâroura, où des interventions ont été menées afin de mettre fin aux pratiques commerciales anarchiques, responsables de l'encombrement des trottoirs, des nuisances à la circulation et des atteintes à la santé publique. La campagne a permis l'élimination des manifestations du commerce informel, le dégagement et l'assainissement des trottoirs occupés illicitement par

l'exposition désordonnée des marchandises, ainsi que le nettoyage des sites ciblés des déchets issus de ces activités, en particulier les cartons, résidus et restes de produits exposés. Cette action s'inscrit dans une démarche globale visant à organiser l'activité commerciale, à préserver la santé du consommateur et à garantir la commercialisation des produits dans des conditions sanitaires conformes et sous le contrôle des services compétents. À cette occasion, les services de la direction du commerce, en collaboration



avec les services de sécurité, appellent les commerçants et les citoyens à faire preuve de civisme, de compréhension et de coopération, afin de faciliter

la réussite des campagnes de contrôle et de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et de l'image urbaine de la commune.

ANNABA / SÛRETÉ DE WILAYA :

Les services de sécurité mènent une opération “Coup de poing” à la cité Bouzaâroura

Imen.B

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité en milieu urbain et du renforcement du sentiment de sécurité, les services de sécurité de la daïra d'El Bouni ont mené, hier, une vaste opération de ratissage au niveau de la localité “Bouzaâroura”. Cette opération de terrain a permis le contrôle et la vérification de situation

de 90 personnes, ainsi que la surveillance de 80 véhicules et de 40 motos, dans le but de prévenir les actes délictuels et de faire respecter la réglementation en vigueur. L'intervention s'est soldée par l'arrestation de deux (02) individus faisant l'objet de mandats de recherche émis par les autorités judiciaires, ainsi que l'interpellation de deux (02) autres impliqués

dans des affaires de détention de stupéfiants. Deux personnes ont également été arrêtées pour port et détention d'armes blanches prohibées. Par ailleurs, l'opération a donné lieu à l'enregistrement de 26 infractions au code de la route, témoignant la vigilance accrue des services de sécurité en matière de circulation routière et de sécurité publique.



ANNABA / SÛRETÉ DE WILAYA :

La police saisit plus d'un kilo et demi de drogue et 1448 comprimés psychotropes

S.F

Les unités opérationnelles de la sûreté nationale poursuivent, avec la même détermination, leurs efforts dans la lutte contre le fléau des stupéfiants et des substances psychotropes. À Annaba, les services de police ont réalisé, au cours de la semaine écoulée, des résultats significatifs ayant abouti à l'arrestation de plusieurs individus impliqués dans des affaires de trafic de drogue. En effet, les services de la Sûreté de la wilaya d'Annaba,

représentés par la sûreté de la daïra d'El Bouni, la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) ainsi que les services de la 15ème sûreté urbaine, ont procédé, à travers des opérations distinctes, à l'interpellation de neuf (09) personnes, âgées entre 21 et 49 ans. Les mis en cause sont soupçonnés de détention, stockage et transport de stupéfiants et de substances psychotropes de manière illégale à des fins de commercialisation. Les opérations ont permis la saisie de 1 448 comprimés psychotropes, en sus de 1,5 kilogramme de

kif traité (cannabis), ainsi que de sommes d'argent issues des revenus criminels. Dans le détail, la première opération, menée par les services de la sûreté de la daïra d'El Bouni, s'est soldée par l'arrestation de trois (03) individus, âgés de 36 à 49 ans, et la saisie de 780 comprimés

psychotropes, en plus d'une somme d'argent en monnaie nationale.

La deuxième opération, exécutée par la Brigade de recherche et d'intervention, a permis l'interpellation d'un individu âgé de 24 ans, connu des services de police. Les agents ont saisi 16 plaquettes de drogue, pour un poids total de 1 kg et 590 grammes de cannabis, ainsi que des sommes d'argent en monnaie nationale et étrangère provenant des activités illicites.

Quant à la 3ème opération, menée par les services de la

15ème sûreté urbaine, elle a abouti à l'arrestation de cinq (05) individus, âgés de 21 à 30 ans, et à la saisie de 668 comprimés psychotropes, ainsi que d'une arme blanche prohibée.

Après l'achèvement de l'ensemble des procédures légales d'usage, les suspects ont été présentés devant les procureurs de la république territorialement compétents. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie permanente des services de sécurité visant à cerner les réseaux de trafic de drogue et à préserver la sécurité et la santé publiques.



ANNABA / PATRIMOINE FORESTIER :

Lutte contre l'exploitation illégale des ressources forestières : Saisie de plusieurs sacs de charbon à Seraïdi

Imen.B

Dans le cadre des actions menées pour la protection du patrimoine forestier et la lutte contre l'exploitation illégale des ressources forestières, notamment le phénomène du charbonnage illicite, la conservation des forêts d'Annaba, à travers la police forestière, a procédé à une opération de contrôle le 28 décembre 2025. L'intervention

s'est déroulée sous la supervision d'un officier de police judiciaire, en présence de la responsable de la circonscription des forêts d'Annaba ainsi que du chef de l'unité forestière de Seraïdi. Elle a permis la saisie de quinze (15) sacs de charbon, ainsi que de deux (02) outils en métal de type « arc à charbon », découverts à l'intérieur d'une cabane appartenant à un particulier, située au niveau de la forêt de Seraïdi, dans

la zone de l'Edough. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à endiguer les atteintes portées au domaine forestier public, face au danger que représente le charbonnage anarchique sur le couvert végétal et l'équilibre écologique. Suite à cette infraction, toutes les mesures légales et réglementaires en vigueur ont été prises à l'encontre de la personne concernée, conformément à la



législation applicable. À travers ces actions, la conservation des forêts de la wilaya d'Annaba réaffirme son engagement à préserver la richesse forestière

et appelle les citoyens à contribuer à la protection de l'environnement en signalant toute activité suspecte ou atteinte au patrimoine naturel.

ANNABA :

Lancement d'une campagne de recouvrement des créances à la commune d'El Bouni

S.F

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service public et de l'assainissement de la situation financière, une campagne de recouvrement des créances impayées a été menée,

avant-hier, dimanche envers les clients concernés. Placée sous le slogan « Solder votre facture... nous sommes à votre service », cette opération s'inscrit dans une démarche de proximité visant à sensibiliser les abonnés à l'importance

du règlement des factures en suspens, tout en accordant des facilités dans la procédure de paiement. La campagne a été conduite par les agents de la direction commerciale d'El Bouni, et a ciblé plusieurs cités de la

commune, notamment les cités “200 anciens logements”, “160 et 260 logements” d'El Bouni-centre.

À travers cette initiative, l'organisme appelle les clients concernés par des dettes accumulées à se rapprocher des

agences commerciales afin de régulariser leur situation dans les meilleurs délais. Cette démarche vise à éviter l'application des mesures réglementaires prévues en cas de non-paiement, tout en garantissant la continuité et la qualité du service.

La Corée du Nord teste deux missiles de croisière à longue portée sous la supervision de Kim Jong-un

A lors que Pyongyang multiplie les essais, son leader a appelé à un développement « illimité et soutenu » des forces nucléaires du pays, selon le monde fr.

Sous l'œil de son leader, Kim Jong-un, qui a supervisé les opérations, la Corée du Nord a procédé, en mer Jaune, à deux tirs d'essai de missiles de croisière à longue portée, dimanche 28 décembre. L'objectif de cet exercice était d'évaluer « la posture de riposte et la capacité de combat des sous-unités de missiles de longue portée », a rapporté, lundi, l'agence de presse officielle KCNA. Les médias d'Etat ont diffusé des photos des missiles en cours de lancement et atteignant leur cible, précisant qu'ils avaient volé pendant plus de deux heures.

Selon l'état-major interarmées de la



Corée du Sud, les missiles ont été tirés dimanche à 8 heures (minuit à Paris) de la région de Sunan, près de la capitale, Pyongyang.

Toujours selon KCNA, Kim Jong-un a déclaré que le gouvernement et le parti au pouvoir « consacraient comme toujours tous leurs efforts au développement illimité et soutenu

de la force de combat nucléaire de l'Etat».

Un précédent essai début novembre La Corée du Nord avait procédé à un essai de missile balistique le 6 novembre, un peu plus d'une semaine après que le président américain, Donald Trump, en visite dans la région, avait fait part

de son intérêt pour une rencontre avec le dirigeant nord-coréen. Mais Pyongyang n'avait pas répondu à cette offre. M. Trump venait alors d'approuver le projet de la Corée du Sud de construire un sous-marin à propulsion nucléaire. Selon les analystes, ce programme de Séoul pour se doter d'un tel submersible risquait de susciter une réaction agressive de la part de Pyongyang. Il y a quelques jours, le ministère de la défense nord-coréen a condamné l'accostage en Corée du Sud du sous-marin d'attaque à propulsion nucléaire USS Greenville de la marine américaine, ont rapporté les médias d'Etat.

La Corée du Nord a considérablement intensifié ses lancements de missiles ces dernières années, et le test de lundi fait suite à plusieurs annonces de la part de Kim Jong-un. Lors

d'une visite dans des usines de munitions vendredi, M. Kim a ordonné d'augmenter la production de missiles en 2026 afin de répondre aux « besoins prévisionnels » des armées, a relaté KCNA.

Puissance nucléaire « irréversible » D'après les analystes, l'objectif des essais nord-coréens est d'améliorer les capacités de frappe de précision, défier les Etats-Unis et la Corée du Sud, et tester des armes avant d'éventuellement les exporter vers la Russie. Car, en plus d'envoyer des troupes en Ukraine, Pyongyang a fourni à Moscou des obus d'artillerie, des missiles et des systèmes de roquettes à longue portée. En retour, la Russie envoie à la Corée du Nord une aide financière, des technologies militaires ainsi que des fournitures alimentaires et énergétiques.

La Chine annonce le lancement d'exercices majeurs autour de Taïwan, qui répond avec un déploiement de « forces appropriées »

Cette démonstration de force de Pékin intervient après des semaines de tensions avec le Japon, Tokyo ayant laissé entendre qu'il pourrait soutenir Taipei en cas de futur conflit armé. Ces manœuvres font également suite aux dernières ventes d'armes des Etats-Unis à Taïwan, selon le monde fr.

Les tensions entre la Chine et Taïwan sont montées d'un cran, lundi 29 décembre, avec l'annonce par Pékin d'exercices militaires avec des munitions réelles autour de l'île. L'armée chinoise « utilise des destroyers, des frégates, des chasseurs, des bombardiers et des drones » dans le cadre de ces exercices, qui comprennent « des tirs à munitions réelles sur des cibles maritimes au nord et au sud-ouest de Taïwan », a détaillé son commandement pour la zone dans un communiqué publié vers 11 h 40 (4 h 40 à Paris).

Pékin considère Taïwan comme

faisant partie de son territoire et menace de recourir à la force militaire pour s'en emparer.

« A partir du 29 décembre, le Commandement des zones orientales de l'APL déploie ses troupes de l'armée de terre, de la marine, de l'armée de l'air et de la force des missiles pour mener des exercices militaires conjoints baptisés "Mission justice 2025" », avait expliqué, en début de matinée, un communiqué du colonel major Shi Yi, porte-parole du commandement chinois. Les forces de Pékin se focaliseront sur « les patrouilles de préparation au combat air-mer, la saisie conjointe de la supériorité globale, le blocus de ports et zones-clés, ainsi que la dissuasion multidimensionnelle », a précisé le militaire.

Dans un communiqué séparé, une carte montrait cinq zones autour de Taïwan, où des « tirs à munitions réelles vont être organisés ». « Pour

des raisons de sécurité, il est conseillé à tout navire ou avion non concerné de ne pas pénétrer dans les eaux et l'espace aérien susmentionnés », avertit le communiqué.

Pékin a par ailleurs adressé lundi un avertissement aux « forces extérieures qui tentent d'utiliser Taïwan pour contenir la Chine et [tentent] d'armer Taïwan ». Ces dernières « ne feront qu'encourager l'arrogance des partisans de l'indépendance et pousser le détroit de Taïwan dans une situation périlleuse de guerre imminente », a déclaré, lors d'une conférence de presse régulière, le porte-parole du ministère des affaires étrangères chinois, Lin Jian. « Toute manœuvre malveillante visant à entraver la réunification de la Chine est vouée à l'échec », a-t-il encore assuré.

« Intimidation militaire »
« Un centre de réponse a été établi, et les forces appropriées ont été déployées », a répondu en écho le porte-parole de la présidence de l'île,



Karen Kuo, dans un communiqué.

Les garde-côtes de l'île ont, de leur côté, détecté quatre navires de leurs homologues chinois près des eaux au large des côtes nord et est de Taïwan, ajoutant avoir « immédiatement déployé des navires pour se prépositionner dans les zones concernées en réponse » et « envoyé des unités de soutien supplémentaires ».

Au Kosovo, le parti du premier ministre, Albin Kurti, s'impose largement lors des législatives

Les résultats préliminaires suggèrent que le parti VV pourrait s'approcher de la majorité absolue et permettre de tourner la page de l'instabilité politique après des mois de blocage institutionnel, selon le monde fr.

Le parti du premier ministre sortant Albin Kurti a remporté les législatives, dimanche 28 décembre, au Kosovo, les résultats préliminaires officiels suggérant qu'il approche les 50 % des voix, ce qui pourrait mettre fin au blocage politique paralysant ce pays.

La Commission électorale centrale a annoncé que cette formation politique, Vetëvendosje (VV), était créditede de 49,79 % des suffrages, après le dépouillement des bulletins dans environ 95 % des bureaux



de vote. Le Parti démocratique du Kosovo (PDK) et la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) arrivent respectivement en deuxième et troisième positions avec 21,18 % et 13,77 %, a ajouté cette instance. Ces chiffres laissent entrevoir la

possibilité pour VV d'obtenir jusqu'à 56 des 120 sièges en lice, soit un peu moins que la majorité absolue.

« Nous devons agir au plus vite pour mettre en place les institutions », a lancé M. Kurti après la publication de ces résultats préliminaires. «

J'invite les partis d'opposition à coopérer à l'Assemblée dans l'intérêt des citoyens et du peuple de la République », a-t-il poursuivi.

Aux élections du 9 février, son parti avait obtenu 42 % des voix, ce qui n'avait pas permis de mettre fin à la crise politique. Aucune coalition ni aucun gouvernement n'avaient en effet émergé, forçant les Kosovars à retourner aux urnes. Dans une chambre divisée, les députés avaient eu besoin après les précédentes législatives de plus de cinquante séances pour se mettre d'accord sur un président du Parlement.

L'attente des votes de la diaspora Plus de deux millions de personnes étaient inscrites sur les listes électorales – dont des dizaines de milliers résidant à l'étranger – pour

les législatives de dimanche. Les résultats définitifs seront annoncés officiellement après le dépouillement des bulletins de vote de la diaspora. Environ 45 % des électeurs inscrits ont voté, soit plus qu'en février, où le taux de participation avait été de 40,6 %.

Alors qu'il avait fait campagne en février en promettant de gouverner le Kosovo « d'un bout à l'autre », même dans les territoires en majorité peuplés de Serbes, M. Kurti a cette fois surtout parlé d'économie. « L'économie se porte très bien et nous allons, cette année encore enregistrer une croissance de 4 % du produit intérieur brut. Tout au long de mon mandat, nous ne sommes jamais descendus en dessous de 4 % », a-t-il fait valoir.

Après la rencontre entre Donald Trump et Volodymyr Zelensky, le chemin de la paix entre la Russie et l'Ukraine reste incertain

Les présidents américain et ukrainien ont eu beau se féliciter devant la presse, dimanche, des conclusions de leur déjeuner de travail à Palm Beach (Floride), le chemin vers la signature d'un plan de paix entre l'Ukraine et la Russie, près de quatre ans après le début de la guerre, demeure toujours aussi incertain.

« Nous nous rapprochons beaucoup, peut-être même de très près » d'un accord, a affirmé Donald Trump, avant de reconnaître : « Il ne s'agit pas d'un processus qui se règle en une seule journée, c'est une affaire très

américain et ukrainien ont eu beau se féliciter devant la presse, dimanche 28 décembre, des conclusions de leur déjeuner de travail à Palm Beach (Floride), le chemin vers la signature d'un plan de paix entre l'Ukraine et la Russie, près de quatre ans après le début de la guerre, demeure toujours aussi incertain.

« Nous nous rapprochons beaucoup, peut-être même de très près » d'un accord, a affirmé Donald Trump, avant de reconnaître : « Il ne s'agit pas d'un processus qui se règle en une seule journée, c'est une affaire très

compliquée. » Le président américain ne cachait pas son ambition de parvenir à un accord avant la fin de l'année. Les événements se sont accélérés ces dernières semaines. Les Etats-Unis ont présenté un plan de paix en 28 points à la mi-novembre, préparé en lien avec Moscou par les deux négociateurs du président, son émissaire, Steve Witkoff, et son gendre, Jared Kushner. Le document reprenait en grande partie les désiderata russes, au grand dam de Kiev et des Européens.



Dès le 1^{er} janvier, des hausses de tarif des médecins spécialistes libéraux

Pédiatres, psychiatres, neurologues ou encore dermatologues sont concernés par cette hausse de tarifs des consultations décidée dans le cadre de l'accord conventionnel signé en 2024 avec l'Assurance-maladie, selon le monde fr.

Un certain nombre de médecins spécialistes vont voir les tarifs de leurs consultations augmenter de quelques euros à partir du 1^{er} janvier, dans le cadre de l'accord conventionnel signé en 2024 avec l'Assurance-maladie. Certains de ces tarifs auraient déjà dû augmenter le 1^{er} juillet 2025, mais la hausse avait été reportée, en raison d'une alerte sur la dégradation des comptes de l'Assurance-maladie.

Chez les pédiatres, les examens obligatoires pour les enfants âgés de 2 ans ou moins seront portés à 50 euros, contre 45



euros actuellement. Chez les psychiatres, la majoration pour la prise en charge des enfants, actuellement de 12 euros, sera portée à 18 euros. Le tarif de référence d'une consultation de neurologie, fixé à 50 euros pour une consultation standard (en secteur 1), augmentera de 2 euros.

Sont également concernés les dermatologues (+ 4 euros pour la consultation spécifique

de dépistage, par exemple), les endocrinologues, les gynécologues, la médecine physique et de réadaptation. Les actes techniques sont également légèrement réévalués, tout comme les actes de chirurgie et d'obstétrique.

Le 1^{er} janvier 2026 verra aussi l'entrée en vigueur de la consultation longue du médecin traitant, facturable 60 euros une fois dans l'année

pour les patients âgés de plus de 80 ans. Cette consultation – une revendication de longue date des généralistes –, pourra être facturée dans trois cas : consultation de sortie d'hospitalisation, consultation visant à retirer certains médicaments à des patients ayant plusieurs traitements simultanés, consultation d'orientation vers un parcours médico-social.

Un « forfait unique » versé aux médecins traitants

Le 1^{er} janvier marquera aussi une refonte des forfaits directement versés par l'Assurance-maladie aux médecins généralistes, et qui représentent en général environ 15 % de leur rémunération totale.

L'Assurance-maladie versera désormais aux médecins traitants un « forfait unique », une rémunération annuelle

pour chaque patient suivi, qui est calibrée selon son âge, son état de santé et, le cas échéant, sa situation de précarité. Le montant socle de cette rémunération ira de 5 euros par patient âgé de 7 à 74 ans, à 100 euros pour un patient en ALD de plus de 80 ans.

Il peut être complété par une part variable liée aux actes de prévention accomplis – une vaccination contre la grippe, ou une mammographie, rapportant chacun 5 euros par patient, par exemple. L'âge et la situation géographique du médecin peuvent aussi pousser à la hausse le forfait versé.

L'accord de 2024, acquis après de longues et difficiles négociations, visait selon l'Assurance-maladie à « revaloriser la médecine libérale », améliorer l'accès aux soins et augmenter la pertinence et la qualité de ceux-ci.

Les polices municipales, un enjeu pour les élections de mars 2026

Troisième force de sécurité intérieure après la police et la gendarmerie, les polices municipales pèsent de plus en plus lourd dans les budgets communaux. Si leur existence ne divise plus les responsables politiques, la question de leur armement reste un motif de dissensions à gauche, selon le monde fr.

Ses 28 161 agents recensés en 2023, en hausse de 45 % depuis 2012, en font la « troisième force » de l'ordre après la police (151 000) et la gendarmerie (98

000). A trois mois du scrutin, la police municipale – ou plutôt les polices municipales – en constituent aussi l'un des enjeux. Armement, doctrine d'emploi, nature des missions : comment articuler leur action avec celles de la police et de la gendarmerie nationales, avec quelles compétences et grâce à quels financements ?

Le projet de loi relatif à l'extension des prérogatives, des moyens, de l'organisation et du contrôle des polices municipales et des gardes

champêtres – le premier ministre, Sébastien Lecornu, souhaite que la loi soit votée avant les élections municipales à l'issue d'une procédure accélérée, c'est-à-dire après une seule lecture devant chaque chambre – fournit des premières réponses. Outre l'expérimentation de l'usage de drones pendant cinq ans, le texte prévoit la possibilité d'attribuer aux policiers municipaux une « compétence judiciaire étendue » en matière de constatation de neuf nouveaux délits, comme

la conduite sans permis ou les outrages sexistes.

Si le Conseil d'Etat, dans un avis rendu le 23 octobre, a alerté sur le risque de donner naissance à un « régime de procédure pénale à géométrie variable (...) complexe à mettre en œuvre », l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) se félicite en revanche d'un texte qui respecte « un critère fondamental » : seule l'autorité municipale peut prendre la décision de créer

une police municipale, l'armer ou étendre ses compétences, « conformément aux prescriptions de l'article 34 de la Constitution sur la libre administration des collectivités territoriales », rappelle Eric Verlhac, directeur général de l'AMF. En vertu de ce même principe, l'association se montre également « hostile à toute éventualité de commandement unifié », c'est-à-dire de la mise sous tutelle des polices municipales par la police nationale.

CAN-2025 :

Les Verts franchissent un cap avec brio



Qualifiée dimanche soir avec brio pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, à la suite de son succès face au Burkina Faso (1-0), l'équipe nationale algérienne de football confirme sa montée en puissance et affiche clairement ses ambitions. L'Algérie a franchi un cap dans un tournoi qu'elle a entamé de la plus belle des manières. Cette victoire précieuse face à une solide formation burkinabè a permis aux joueurs du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, de valider leur billet pour le deuxième tour de la compétition, une première depuis le sacre historique de 2019 en Egypte. Solides et appliqués, les

«Vert» ont confirmé leur excellente entame de tournoi, après le large succès décroché mercredi face au Soudan (3-0). Pour cette rencontre face au Burkina Faso, le sélectionneur national a procédé à trois changements dans son onze de départ, titularisant Samir Chergui, Jaouen Hadjam et Ibrahim Maza, tout en opérant un ajustement tactique en fonction de l'adversaire. Aligné plus haut qu'à l'accoutumée, Aït-Nouri, repositionné en ailier gauche, s'est montré décisif en provoquant le penalty victorieux. Encore une fois, le capitaine Riyad Mahrez a répondu présent. A la 23e minute, il a transformé le penalty, inscrivant au passage son 37e but en sélection et son 9e en

phases finales de la CAN. Au-delà du résultat, ce succès revêt une portée symbolique. L'équipe nationale a brisé le verrou mental burkinabè en signant son premier succès face aux Étalons en Coupe d'Afrique depuis 1996 (2-1). Depuis, l'Algérie restait sur une défaite en 1998 (1-2) et deux matchs nuls en 2000 (1-1) et en 2024 (2-2). Bousculée en seconde période, la défense algérienne a fait preuve de caractère. Emmenée par un Ramy Bensebaïni impérial, elle a su contenir les assauts adverses, démontrant que cette équipe sait aussi souffrir et défendre sous pression, un signe encourageant pour la suite du tournoi.

Un clin d'œil de l'histoire

Petkovic y a apposé sa patte avec une véritable master class tactique, optant pour un dispositif en 5-3-2 après l'entrée du défenseur central Zinédine Belaïd, afin de mieux résister à la domination burkinabè. La soirée a toutefois été ternie par les blessures de Jaouen Hadjam (cheville) et de Samir Chergui (cuisse). Ce dernier, titularisé pour l'occasion, effectuait son retour après une longue absence, n'ayant plus disputé la moindre rencontre depuis le 23 novembre avec le Paris FC. Avec deux victoires en deux matchs, quatre buts inscrits et aucun encaissé, l'équipe nationale est clairement sur la bonne voie. L'objectif est désormais de réaliser la passe

de trois mercredi (17h00) face à la Guinée équatoriale, déjà éliminée après sa défaite contre le Soudan (1-0), afin de conclure en beauté le premier tour.

En signant deux victoires en autant de matchs dans cette 35e édition, l'Algérie a réalisé un départ parfait. Une performance rare dans son histoire, puisque les Verts n'ont réussi un tel début qu'à deux reprises auparavant, en 1990 à domicile et en 2019 en Egypte.

Deux précédents hautement symboliques, tous deux conclus par un sacre continental. Un clin d'œil de l'histoire qui ravive les espoirs et nourrit l'ambition d'un groupe déterminé à aller au bout.



NATIONAL

CAN-2025 : Algérie, Maroc, Gabon, Bénin...le point des qualifiés et éliminés avant la 3^e journée



La phase de groupes bascule déjà. Certains avancent sereins, d'autres quittent la scène plus tôt que prévu.

Après deux journées intenses, la CAN 2025 commence à trier. Des favoris valident leur billet. Des outsiders tombent. Et plusieurs sélections jouent désormais leur survie lors d'un troisième match sous haute tension. La deuxième levée de cette phase de groupes s'est refermée dimanche soir par un nul accroché entre la Côte d'Ivoire et le Cameroun (1-1). Un score sans vainqueur, mais riche en enseignements. À ce stade du tournoi, trois équipes peuvent déjà préparer les huitièmes de finale, tandis que trois autres n'ont plus aucun espoir.

Déjà qualifiés : des cadors au rendez-vous

Certains n'ont pas attendu la dernière ligne droite pour assurer. Solides, efficaces, parfois sans briller, ils ont fait le travail dès leurs deux premières sorties.

L'Égypte a ouvert la voie. Les Pharaons ont validé leur qualification vendredi grâce à un succès étiqueté face à l'Afrique du Sud (1-0). Deux matchs, deux victoires. Après le Zimbabwe (2-1), Mohamed Salah et ses partenaires ont plié l'affaire. Avec six points,

l'Égypte sait déjà qu'elle terminera en tête du groupe B. Une place confortable, synonyme d'un huitième face à l'un des meilleurs troisièmes. Le Nigeria a suivi le même chemin. Opposés à une Tunisie accrocheuse samedi, les Super Eagles ont su faire la différence (3-2). Là aussi, deux succès en deux rencontres. Le groupe C appartient déjà aux Nigérians, assurés de finir premiers. Leur parcours se poursuivra contre un troisième de groupe.

L'Algérie complète ce trio de qualifiés précoces. Les Fennecs ont frappé fort d'entrée contre le Soudan (3-0), avant de gérer face au Burkina Faso dimanche (1-0). Six points également, et une qualification actée. Leur adversaire en huitièmes sera le deuxième du groupe D, encore indécis entre le Sénégal, la RD

Congo et le Bénin.

Le Gabon et deux sélections quittent déjà la CAN

À l'opposé, la sentence est tombée sans appel pour trois sélections. Deux défaites. Zéro filet de sécurité. Rideau. Le Botswana n'ira pas plus loin. Battus par le Sénégal (3-0) puis par le Bénin samedi (1-0), les Zèbres ferment la marche du groupe D sans le moindre point au compteur. Même un scénario favorable lors de la dernière journée ne suffirait pas à inverser la tendance.

La Guinée équatoriale vit une désillusion similaire. Défaite face au Burkina Faso (1-2), puis contre le Soudan (0-1), elle ne peut plus espérer accrocher les huitièmes, même via la porte des meilleurs troisièmes. Les confrontations directes lui sont défavorables. Le verdict

ne souffre d'aucune ambiguïté. Le Gabon, enfin, a vu ses espoirs s'éteindre dès la deuxième journée. Battues par le Cameroun (1-0), puis par le Mozambique dimanche (2-3), les Panthères sont déjà éliminées avant même d'affronter la Côte d'Ivoire mercredi soir. Le nul entre Ivoiriens et Camerounais a définitivement scellé leur sort. Aubameyang devra rejoindre l'OM après le troisième match de poule face à la Côte d'Ivoire.

Bien placés, mais encore sous pression

Derrière les qualifiés officiels, un large peloton avance avec prudence. Plusieurs favoris comptent quatre points et ont une main sur la qualification, sans toutefois bénéficier d'une sécurité totale.

Le Maroc, solide dans le

groupe A, garde le contrôle. Le Sénégal et la RD Congo occupent une position favorable dans le groupe D. Même constat pour la Côte d'Ivoire et le Cameroun dans le groupe F. Avec quatre points chacun, ils n'ont besoin que d'un pas supplémentaire.

D'autres restent bien lancés avec trois unités. L'Afrique du Sud, deuxième du groupe B, se trouve dans une situation confortable. La Tunisie, malgré sa défaite face au Nigeria, conserve aussi ses chances dans le groupe C.

La bataille des meilleurs troisièmes

La configuration actuelle promet une dernière journée sous tension. Quatre meilleurs troisièmes de groupe décrocheront leur billet pour les huitièmes.

À l'issue de la deuxième journée, trois sélections classées troisièmes affichent déjà trois points : le Bénin (groupe D), le Soudan (groupe E) et le Mozambique (groupe F). La Zambie, troisième du groupe A avec deux points, complète pour l'instant ce quatuor virtuel, à égalité avec le Mali, deuxième.

Rien n'est figé. Tout peut basculer. L'ultime journée de la phase de poule s'annonce décisive pour les équipes encore indécises.





Le Pixel 8 adopte enfin cette nouveauté introduite avec le Pixel 9



Google a amélioré le mode Panorama au sein des Google Pixel 8. L'objectif ? Permettre aux utilisateurs de produire des images de haute qualité, et ce, même avec une faible luminosité.

Google a enfin rencontré le succès qu'il espérait avec les Google Pixel 10 et la firme ne lésine pas sur les mises à jour pour booster ces smartphones

: optimisation de la fluidité, nouveau pilote graphique, correction de bugs, retouche d'images améliorée et bien d'autres nouveautés ont été déployées. Google n'oublie pas non plus ses anciens modèles : une fonction très pratique vient d'arriver sur les Pixel 8.

Google améliore le mode Panorama des Pixel 8

En 2023, Google a mis fin au mode Photo Sphere, une fonction qui permettait d'assembler facilement plusieurs images. Cette dernière avait notamment inspiré le mode Panorama des Google Pixel 9, lancé en août 2024 en même temps que ces smartphones. Bonne nouvelle : cet outil est désormais disponible au sein des Pixel 8. Il semble, en effet avoir été discrètement inclus dans la

version 10.2 du module photo.

Avant, la fonction Panorama se basait sur la vidéo pour scanner les différents éléments d'une scène. Mais Google a eu une idée ingénieuse pour capturer plus de données : « utiliser le pipeline HDR+ et le pipeline photo de Pixel pour créer des panoramas photo assemblés, tirant pleinement parti des capacités de l'appareil photo Pixel. »

Comment utiliser cette fonctionnalité ?

Les propriétaires de Pixel 8 peuvent accéder à cette amélioration en sélectionnant tout simplement le mode Panorama de leur appareil photo. Pour parfaire les prises de vues, Google a notamment intégré dans cet outil un aperçu, disponible en haut de

l'écran, ainsi qu'un indicateur de niveau.

L'équipe a aussi mis à disposition une petite flèche cliquable, qui permet d'indiquer la direction de la capture (de gauche à droite ou de droite à gauche en mode portrait et de haut en bas ou de bas en haut en mode paysage). Il est aussi possible de modifier ce paramètre en cliquant sur la roue crantée visible en bas à gauche de l'écran, une fois la fonction Panorama sélectionnée.

À noter : si vous souhaitez faire des captures en basse lumière, vous aurez aussi la possibilité d'activer la vision de nuit dans les réglages du nouveau mode.

Avec les Music Studio 5 et 7, images et son connecté ne feront qu'un chez Samsung

Tout juste annoncées, mais bien évidemment prévues pour 2026, les nouveautés audio Samsung se font sous le signe de la synergie avec ses gammes de téléviseurs. Une idée pertinente, permettant d'exploiter des technologies exclusives à son écosystème, tout en s'ouvrant à de nouveaux marchés.

Au programme, trois produits et une mise à jour majeure du système Q-Symphony. Les enceintes Music Studio 5 (aussi appelée LS50H) et Music Studio 7 (ou LS70H) permettront de sonoriser dignement une pièce, tout en s'accordant avec un écran Samsung. La HW-Q990H se présente quant à elle comme la simple suite de la HW-Q995F, avec seulement quelques optimisations.

LS50H et LS70H : des enceintes connectées prêtes à vibrer avec la TV

Pas spécialement prolifique sur le marché de l'enceinte connectée, Samsung va enfin étoffer son offre avec l'arrivée de deux créations placées sous la bannière Music Studio : la Music Studio 5, ou LS50H, et la plus imposante Music Studio 7, ou LS70H.

Élégante et minimaliste, la Music Studio 5 est une enceinte connectée premium qui mise sur une certaine discréetion, camouflant au maximum les haut-parleurs derrière une couche tissée (blanc ou noir). Compatible Wifi, Blue-



tooth, et prenant en charge les commandes vocales, elle bénéficie de quelques petites technologies maison, comme un guide-d'ondes spécial permettant d'élargir la scène sonore, ou encore un contrôle dynamique des basses (sans doute une sorte de rétroaction avancée). Enfin, un mode audio haute résolution 24 bits/96 kHz peut être activé lorsque cette enceinte est connectée à un produit de la gamme Galaxy.

Plus ambitieuse encore, la Music Studio 7 n'est pas immense non plus, mais elle passe à une architecture à quatre canaux. Nous avons ainsi droit, en plus de la stéréo et d'une sorte de voie centrale, à une dispersion en hauteur du son. Ces différents canaux sont gérés par la technologie Pattern

Control, dont le rôle est de limiter les interférences. Petit plus assez marketing, Samsung équipe cette LS70H d'un super-tweeter, c'est-à-dire un tweeter fonctionnant au-delà de 20 kHz. En l'occurrence, le constructeur indique que celui-ci peut monter jusqu'à 35 kHz, ce qui nous paraît déjà très ambitieux et, avouons-le, pas forcément utile.

HW-Q990H : de l'IA, et c'est à peu près tout

Système Atmos composé d'une barre de son, d'un caisson, et de satellites arrière avec haut-parleurs verticaux, les modèles Q990/Q995 n'évoluent plus depuis quelques années que par petites touches, bien que la dernière Q995F soit équipé d'un nouveau caisson. Ce cru 2026 n'offrira à priori aucun bouleversement,

mais intègrent deux petites nouveautés, à chaque fois liées à un traitement par IA.

Premièrement, le Sound Elevation, algorithme qui améliore la cohérence spatiale entre le téléviseur et la barre de son. Deuxièmement, la présence d'un Volume Automatique amélioré, afin d'éviter les variations trop brusques lors des changements de sources ou de programmes. Ce modèle, ainsi que les Music Studio, seront dévoilés plus en détails lors du CES.

Q-Symphony 2026 : pour survivre à la concurrence

Samsung n'a pas encore dévoilé de produits Dolby Atmos Flex Connect, ni déclaré ouvertement se positionner sur ce standard. Pas surprenant donc de constater



une évolution majeure de sa technologie maison Q-symphony, qui rappelons-le se destine à la base à faire fonctionner de concert ses barres de son avec ses téléviseurs, principe étendu depuis à des produits comme le Music Frame.

Le Q-Symphony version 2026 ira plus loin, puisqu'il permettra de synchroniser jusqu'à 5 appareils simultanément (barre de son, Music Frame et Music Studio), mais également de reconnaître le positionnement de chaque enceinte dans la pièce, ainsi que son orientation. De fait, Samsung devrait essayer de concurrencer à sa manière le Dolby Atmos Flex Connect.



Clôture de la 17e édition du Festival culturel national d'Ahellil avec la distinction des lauréats

La 17ème édition du Festival culturel national d'Ahellil s'est clôturée samedi soir à l'«Oasis-Rouge» Timimoun, par la distinction des spectacles artistiques lauréats des diverses compétitions.

S'exprimant lors de la cérémonie de clôture, tenue au théâtre de plein air en présence d'un public nombreux, le wali de Timimoun, Souna Benamar, a mis en avant l'importance de cette manifestation culturelle dans la préservation de l'Ahellil classé sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, et dans le renforcement de l'identité culturelle de la région.

Il a, à cette occasion, salué les efforts des organisateurs et de tous les acteurs ayant contribué au succès de cette édition.



Les résultats annoncés par le jury ont attribué le premier prix à l'association de folklore populaire de la commune de Timimoun, alors que le deuxième

et le troisième prix sont revenus respectivement à l'association culturelle Taoumet (Timimoun) et à l'association culturelle «Tigourarine» (Ouled-Saïd).

Concernant le concours du meilleur joueur des deux instruments traditionnels « Tamdjia » et « Bangueri », utilisés dans l'interprétation de l'Ahellil, le premier prix a été remporté par Boudjemaa Agmassine, devant M'hamed Dahmi, classé deuxième.

Organisé du 23 au 27 décembre, ce Festival a compris des soirées musicales animées par les troupes en lice, des spectacles folkloriques, en plus d'une exposition de produits d'artisanat traditionnel, qui a offert aux artisans locaux

l'opportunité de présenter et vendre leurs produits, à une période de l'année marquée par un flux touristique important.

Des participants à cet évènement,

organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et placé sous le slogan « Ahellil, le chant ancestrale de Gourara »:

En hommage au défunt Mohamed Bakada, dit « Babihi », l'une des figures emblématiques de l'Ahellil, les participants ont saisi cette occasion pour appeler à la création d'une plateforme numérique interactive et multilingue destinée à documenter les paroles d'Ahellil.

Ils ont, en outre, plaidé pour un renforcement du rôle de ce patrimoine dans la promotion de la culture nationale sur la scène internationale, ainsi que le développement de jumelages culturels.

La pièce «Para-dox» du T.R. El Eulma présentée à Alger invite à la nécessité de donner un sens à sa vie

La pièce de théâtre, «Para-dox» du Théâtre régional d'El Eulma est entrée, dimanche à Alger, en lice du 18e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), traitant d'une thématique existentielle qui a mis en valeur, l'importance de donner un sens à sa vie.

Présenté au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), où le 18e Fntp a élu domicile

depuis le 22 décembre dernier, le spectacle, «Para-dox», a été mis en scène par Halim Zeddam sur une adaptation et un traitement dramaturgique subtil de sa plume de l'œuvre, «Fando et lis», du dramaturge espagnol Fernando Arrabal.

Spectacle surréaliste d'une durée de 70 minutes, «Para-dox» raconte l'histoire d'un couple, dont la femme, paraplégique est

sur chaise-roulante, tous les deux en quête de la ville mythique et idéale, dont ils ont toujours rêvé, qui symbolise une terre de paix, où toutes formes de souffrances, physiques ou morales cesseraient.

Sur le chemin de leur utopie, l'homme et la femme vont rencontrer quatre personnages burlesques qui incarnent la «confusion et l'adversité».

Dans leurs antagonismes grossiers, les quatre acolytes, représentant un microcosme social, sont, eux aussi épris du même idéal, malgré leurs échanges paradoxaux et vains.

Servi par les comédiens, Hichem Guergah, Faten Kessar, Maïssa Benaïssa, Abdelhamid Bouharroud, Abdelbasset Fettous et Abid Mehemli, le spectacle s'est vu, au-delà de sa vision

première conçue dans le registre du théâtre de l'absurde, alimenté par d'autres courants théâtraux.

Ainsi, différents tableaux et situations ont été montés dans les registres du psychodrame, burlesque, du théâtre de la cruauté, de la tragédie ou encore du théâtre poétique, reflétant l'angoisse de l'errance, et de l'absence d'ambitions claires pour un plan de vie réfléchi et sensé.

Libye Le Grand Musée de Tripoli rouvre ses portes au public après des travaux de rénovation

Après 14 ans de fermeture pour cause de guerre civile, le musée national de la Libye a finalement rouvert ses portes, donnant aux visiteurs l'occasion d'explorer l'histoire riche et complexe du pays.

Ce pays méditerranéen riche en pétrole s'est efforcé de protéger son patrimoine dans le contexte d'années de guerre, de troubles et d'agitation, mais la réouverture du grand musée de Tripoli offre un nouveau départ plein d'espoir.

Il s'agit d'une «forteresse culturelle» qui rassemble une grande partie de l'histoire de la Libye dans un seul bâtiment, a déclaré Kamal Yousef, le directeur administratif.

Pendant les années de fermeture

et de chaos dans le pays, le musée a pris des précautions pour sauvegarder les objets, mais aucun vol n'a été tenté, a ajouté M. Yousef.

Le musée expose de nombreuses statues historiques grecques et romaines, ainsi qu'une multitude d'objets anciens, dont des momies provenant de sites archéologiques de tout le pays.

Selon le Smithsonian, l'un des objets les plus célèbres ayant ému le public est une frêle momie d'enfant, vieille d'environ 5400 ans et provenant d'Uan Muuggiag, un site antique situé dans le sud du pays.

La Libye est ravagée par la violence depuis qu'un soulèvement soutenu par l'OTAN a renversé et tué le

dictateur Moammar Kadhafi en 2011.

Le pays a ensuite été divisé pendant des années entre des administrations rivales à l'est et à l'ouest, chacune soutenue par un ensemble de milices et de gouvernements étrangers.

Wael Mabrouk, qui a visité le musée avec ses enfants, est reconnaissant qu'il soit à nouveau opérationnel. «J'ai profité de cette occasion pour enseigner aux petits (ses enfants) la merveilleuse histoire de la Libye», a-t-il déclaré.

Alors que la Libye est en constante évolution, son musée national peut servir de boussole aux jeunes et aux anciennes générations.





Égypte : Le bateau du roi Kheops restauré en public

Un bateau ayant appartenu à un pharaon égyptien a été exposé mardi dans la salle d'exposition du Grand Egyptian Museum pendant qu'il était réassemblé en temps réel. Le bateau en bois de cèdre, l'un des deux bateaux retrouvés ayant appartenu au roi Kheops, a été assemblé à partir de mardi matin sous les yeux de dizaines de visiteurs. L'assemblage du bateau de 42 mètres de long, qui se trouve à côté de son jumeau déjà assemblé et exposé, devrait prendre environ quatre ans, selon Issa Zeidan, responsable de la restauration au Grand Egyptian Museum. Il contient 1 650 pièces de bois. Le roi Kheops a régné sur l'Égypte

ancienne il y a plus de 4 500 ans et a construit la grande pyramide de Gizeh.

« Vous assistez aujourd'hui à l'un des projets de restauration les plus importants du 21e siècle », a déclaré le ministre du tourisme et des antiquités, Sherif Fathy, qui a assisté à l'événement.

Le musée d'un milliard de dollars, également connu sous le nom de GEM, a été présenté comme le plus grand du monde lors de son inauguration somptueuse le mois dernier.

Il abrite près de 50 000 objets, dont la collection de trésors de la tombe du célèbre roi Toutânkhamon, découverte en 1922.

Le musée, situé près des pyramides, à la périphérie du



Caire, devrait accroître les recettes touristiques de l'Égypte et contribuer à soutenir son économie en difficulté.

Le bateau est l'un des deux qui ont été découverts en 1954, en face du

côté sud de la Grande Pyramide. L'excavation de ses parties en bois a commencé en 2014, selon le site web du musée.

La fonction exacte des bateaux n'est pas claire, mais les experts

pensent qu'ils ont été utilisés pour transporter le corps du roi Kheops lors de ses funérailles ou qu'ils étaient destinés à son voyage dans l'au-delà avec le dieu du soleil Râ, selon le musée.

Mali

La Biennale culturelle et artistique, édition Tombouctou 2025

Pour la première fois depuis sa création au lendemain de l'indépendance, la Biennale culturelle et artistique du Mali se tient à Tombouctou, dans le nord du pays.

L'édition 2025 marque un tournant symbolique pour cet événement majeur, accueilli dans l'une des plus anciennes villes du continent africain, surnommée la « cité des 333 saints », haut lieu du savoir, de la spiritualité et de la culture. Vingt délégations venues de toutes les régions du Mali participent à cette édition, en compétition dans cinq disciplines artistiques, allant de la musique à la danse, en passant par le théâtre et les arts visuels.

Parmi les artistes en lice, la chanteuse Tinazoum Cissé, connue sous le nom de scène Daïcha, représente la région de Taoudeni, au nord du Mali.



majoritairement arabophone. Sa prestation du titre Ai Ouladna a été longuement applaudie par le public.

Pour l'artiste, la Biennale est à la fois une opportunité de reconnaissance et un moyen de

soutenir sa famille. Elle affirme travailler avec détermination, convaincue que sa voix est sa principale force et qu'elle peut décrocher le prix de la compétition. Autre voix remarquée, celle d'Awa Demba Samaké. Étudiante en

médecine à Bamako et passionnée de musique, elle représente le district de la capitale avec une chanson solo spécialement composée pour l'événement par le musicien Djimi Dramé.

Pour la jeune chanteuse, la Biennale joue un rôle essentiel dans l'encadrement artistique, en encourageant des textes porteurs de valeurs et de responsabilité. Elle y voit aussi un immense honneur, suivant les traces de nombreuses stars maliennes révélées par cette compétition, convaincue que la jeunesse incarne l'avenir du pays. À la tombée de la nuit, le monument emblématique de la Flamme de la Paix se transforme en scène à ciel ouvert, accueillant spectacles et défilés. La mode figure parmi les temps forts de cette édition.

Le styliste Boubacar Ag Midaye, fondateur de la marque Mida

Style, incarne une nouvelle génération de créateurs africains. Ses collections mêlent traditions et modernité, puisant dans l'esthétique touarègue du nord tout en utilisant des tissus provenant du sud du Mali.

Selon le créateur, la Biennale joue également un rôle économique local. Les mannequins présents sur le podium ont été formés à Tombouctou, avec l'ambition de promouvoir le « Made in Tombouctou », de valoriser les jeunes passionnés de mode et de les encourager à se lancer dans cette voie.

La cérémonie de clôture et de remise des prix de la Biennale culturelle et artistique du Mali est prévue ce dimanche 28 décembre à Tombouctou, point d'orgue d'une édition placée sous le signe de la diversité, de la jeunesse et de la renaissance culturelle.

Clap de fin pour MTV Les chaînes musicales tirent leur révérence

Le 31 décembre 2025, plusieurs déclinaisons musicales de MTV cesseront définitivement d'émettre en France et dans de nombreux pays européens, confrontées à la domination des plateformes de streaming et des réseaux sociaux.

Paramount Global, propriétaire de la marque après sa fusion avec Skydance, a confirmé cette décision qui touche MTV Hits, MTV 80s, MTV 90s, Club MTV et d'autres flux thématiques. Seule la chaîne phare MTV HD pourrait subsister sur certains marchés.

mais recentrée sur la télé-réalité et le divertissement plutôt que sur les clips. En France, où MTV a débarqué en 2000, cette fermeture marque la disparition d'un rendez-vous quotidien pour toute une génération.

Une révolution lancée avec un clip prophétique

Tout commence le 1er août 1981 aux États-Unis : MTV s'ouvre sur « Video Killed the Radio Star » des Buggles, un titre qui annonce déjà la couleur. La chaîne transforme la musique en spectacle visuel permanent, boostant des carrières

comme celle de Madonna, ou la première diffusion mondiale de « Thriller » de Michael Jackson.

Présente en Europe depuis 1987, et plus tard en France, MTV s'impose avec des présentateurs charismatiques et des émissions innovantes, alors qu'Internet en était encore à ses débuts. Kirsty Fairclough, professeure spécialisée en culture populaire à l'université de Manchester Metropolitan, explique à l'AFP que « MTV définissait la culture des jeunes », influençant la mode, le cinéma et les tendances

musicales.

Le virage vers la télé-réalité et les émissions cultes

Dès les années 2000, la musique laisse progressivement place à des formats plus rentables. Jackass arrive en tête des programmes marquants : Johnny Knoxville et sa bande transforment les cascades idiotes en phénomène mondial. L'émission Pimp My Ride suit, avec Xzibit qui métamorphose des voitures délabrées en monstres tunés absurdes dotés d'aquariums, jacuzzis et consoles. Next révolutionne le dating télévisé :

un bus rempli de prétendants, et un simple « Next ! » pour passer au suivant, avec des descriptions hilarantes devenues cultes.

L'une des plus célèbres et qui a eu droit à plusieurs déclinaisons est Catfish. Lancée en 2012 d'après le documentaire de Nev Schulman, l'émission explore les tromperies amoureuses en ligne. Le programme, annulé après neuf saisons en 2025, popularise le terme « catfish » pour désigner les usurpations d'identité numérique.



Hypertension, tabac, cholestérol Des années gagnées en éliminant ces facteurs de risque



Selon une étude publiée dans The New England Journal of Medicine, éviter cinq facteurs de risque au cours de sa vie permettrait de gagner 14 ans de vie de plus. Explications. Pour la première fois, une étude internationale est parvenue à évaluer combien d'années de vie il est possible de gagner en

éliminant certains facteurs de risque cardiovasculaires. Samedi 20 décembre, France Inter a dévoilé en avant-première les résultats de cette étude. Que faut-il retenir ? Les chercheurs ont constaté qu'en éliminant cinq facteurs de risque cardiovasculaires comme le tabac, l'hypertension, le cholestérol,

le diabète et le surpoids, il était possible pour les adultes de plus de 50 ans d'allonger leur espérance de vie de plusieurs années. Précisément, il serait possible de gagner jusqu'à 14 ans d'espérance de vie. Les conclusions de cette étude ont été publiées dans la revue médicale The New England Journal of Medicine.

75 000 décès attribuables au tabac Le tabac représente le premier facteur de risque évitable du cancer. Comme le rappelle le Centre de lutte contre le cancer Leon Bérard, le tabac est impliqué dans plus de 17 cancers différents. Chaque année, 75 000 décès sont attribuables au tabac dont 45 000 décès par cancers. L'Institut national du cancer rappelle également que près de

19 000 nouveaux cas de cancers en France seraient attribuables à une surcharge pondérale en 2015, soit 5,4 % de l'ensemble des nouveaux cas de cancers.

Cette vaste étude a été menée par trois médecins, un Français, un Anglais et un Finlandais qui ont suivi pendant plus de 30 ans deux millions de personnes dans 39 pays. « Si on pouvait dépister ces cinq facteurs de risque en amont, dépister un cholestérol au bout du doigt, dépister la glycémie, le sucre au bout du doigt, mesurer sa pression artérielle à domicile, on pourrait ne pas entrer dans la maladie et ne pas courir si cher au système de santé », estime Jean Ferrières, cardiologue au CHU de Toulouse, dans des propos rapportés par France Inter.

Arrêt du tabac et surveiller sa tension

Autre bonne nouvelle, il n'est pas nécessaire de respecter les cinq facteurs de risque pour avoir les bénéfices. « Si on n'a pas les cinq facteurs de risque, on peut gagner 11,8 ans » assure Jean Ferrières. D'après les conclusions de cette étude, l'espérance de vie s'améliore même avec un seul facteur de risque identifié.

Le cardiologue rappelle les bons gestes pour prendre soin de soi : « Protéger son cœur est à la portée de tous. Arrêter de fumer, surveiller sa tension, son cholestérol, son poids et son diabète. Agir ne serait-ce que sur un seul de ces facteurs peut vous offrir plusieurs années de vie. Prévenir, c'est se donner un avenir plus serein ».

Cosmétiques pailletés Des produits scintillants potentiellement toxiques

Des nanoparticules de dioxyde de titane ont été retrouvées dans les produits de maquillage irisés. Les tests ont été réalisés par l'association de veille sur les nanotechnologies Avicenn.

Quels sont les cosmétiques scintillants testés ?

L'association de veille sur les nanotechnologies Avicenn a fait tester en laboratoire dix produits cosmétiques scintillants différents afin d'en apprendre plus sur leurs compositions. Et les résultats ne sont pas très rassurants. Il s'agit de produits connus des consommateurs : « Poussière d'étoiles » de Nocibé, « Bronzer Shimmer irisé » de Sephora», « Poudre d'or - Nacre minérale »

d'Aroma Zone, « Okara Blond » de René Furterer, « Shimmer spray Gold » de L.A. GIRL, « Wonderful Intense » d'Adopt, « Spray poudre pailletée dorée » de Si Si la Paillette, « Mica Or » de Ma Cosmeto Perso,

« Terre de soleil Sunbay » de Serge Louis Alvarez SLA, et le « Lait soin sublimant sacré » du Petit Marseillais. Ces tests ont mis en évidence la présence de nanoparticules de dioxyde de titane, interdites dans les cosmétiques, à l'exception des crèmes solaires.

Un cancérogène probable
Ces particules de TiO₂ sont de très petite taille ce qui leur donne cet aspect irisé recherché.

« Ces petites nanoparticules sont encore plus susceptibles de pénétrer très profondément dans les poumons où elles peuvent entraîner des inflammations (or 9 produits sur les 10 testés se présentent sous forme de spray ou de poudre, inhalables donc) », explique l'Avicenn dans ses résultats.

Et de compléter : « Autre constat préoccupant : contrairement à celles des crèmes solaires, ces nanoparticules de TiO₂ ne semblent pas être enrobées. Il y a fort à craindre qu'elles soient donc susceptibles d'émettre des radicaux libres, délétères pour l'ADN ».

Ces nanoparticules sont particulièrement nocives pour la santé : « Les nanoparticules



de dioxyde de titane, surtout quand elles sont toutes petites, sont susceptibles de pénétrer profondément dans l'organisme, notamment quand on les inhale elles rentrent dans les poumons jusqu'aux alvéoles pulmonaires », complète Mathilde Detcheverry, la déléguée générale de l'Avicenn.

À l'annonce de ces résultats, le ministère de la Santé a saisi l'Agence nationale de sécurité sanitaire pour poursuivre des recherches et analyser les risques pour la santé. En octobre 2024, l'Agence de santé rapportait que le TiO₂ était un cancérogène suspecté après une exposition par inhalation.

C'est le fruit d'hiver à ne jamais manger à jeun

C'est un fruit incontournable des corbeilles de fruits, pourtant il est associé à un risque métabolique peu connu. En effet, si ses bienfaits sur l'immunité sont indéniables, ce fruit demande une précaution d'usage : ne jamais le consommer l'estomac vide. Des travaux scientifiques ont démontré que certaines de ses molécules peuvent interférer avec la régulation naturelle de notre sucre sanguin. Cela rappelle qu'en nutrition, le moment de la dégustation compte tout autant que le contenu de l'assiette.

Les chercheurs ont analysé des cas de malaises inexplicables survenus chez des enfants. Les conséquences observées étaient sérieuses : des hospitalisations pour des « crises convulsives aiguës » et une « altération de l'état mental » ont été rapportées. Leurs conclusions sont formelles : la consommation de ce fruit, lorsqu'elle est couplée à une absence de repas (un estomac vide), devient un facteur déclencheur de ces troubles sévères. En cause : deux toxines naturelles, l'hypoglycine A et le MCPG, qui sont présentes dans le fruit, surtout de manière élevée

lorsqu'il n'est pas totalement mûr. Ces molécules bloquent la néoglucogenèse, c'est-à-dire la capacité du foie à fabriquer du glucose (sucre) lorsque nos réserves sont basses car nous n'avons pas mangé depuis plusieurs heures.

Le fruit coupable est le litchi. L'étude précise que ces toxines entraînent une « perturbation sévère du métabolisme », empêchant le corps de corriger une baisse de régime naturelle. Concrètement, si vous mangez des litchis à jeun, les toxines « verrouillent » la porte de vos réserves d'énergie. Cela

provoque une chute brutale de la glycémie (taux de sucre dans le sang), car le corps ne peut ni puiser dans le fruit (qui contient peu de glucides complexes), ni fabriquer son propre sucre. C'est ce manque de carburant immédiat qui affame le cerveau et peut provoquer un malaise. Le litchi reste par ailleurs un fruit bon pour la santé, pour plusieurs raisons. Une étude menée par l'Université de médecine traditionnelle chinoise du Heilongjiang a mis en lumière la richesse de ses polysaccharides. Les auteurs saluent ses « remarquables

propriétés nutritionnelles » qui offrent un double bénéfice : un « effet immunorégulateur » pour stimuler les défenses et un « effet prébiotique » efficace pour nourrir les bonnes bactéries de la flore intestinale. Le litchi est aussi un fruit qui contient plus de vitamine C que l'orange ou le pamplemousse (environ 70 mg pour 100g). Il concentre aussi une teneur intéressante en potassium, ce qui participe à la régulation de la pression artérielle. C'est donc un fruit de l'hiver à consommer avec modération, surtout le matin.



C'est ce geste simple qui lutte contre les frisottis en hiver selon un coiffeur professionnel

La méthode est on ne peut plus simple et requiert un seul accessoire, déjà présent dans votre salle de bain.

L' hiver complique sérieusement la vie des cheveux, entre humidité, variations de température et électricité statique. Un coiffeur professionnel identifie pourtant un geste précis qui limite réellement les frisottis. Et ce geste fait toute la différence. D'ailleurs, pourquoi les cheveux réagissent-ils aussi vite au moindre changement d'air ? Cos Sakkas, élu trois années de suite Coiffeur britannique de l'année, indique que la fibre capillaire se déshydrate plus facilement en hiver, et que l'environnement extérieur accentue cette fragilité. Résultat : les cuticules se soulèvent, l'humidité s'infiltre et les frisottis apparaissent. Les conseils circulent mais les professionnels observent



au quotidien les erreurs les plus fréquentes. À partir de ces constats, certains gestes se démarquent nettement par leur efficacité. L'entretien de base occupe une place centrale. Les shampoings trop fréquents, associés à des

formules agressives, privent les cheveux de leur protection naturelle. Cela suffit à créer un terrain favorable au dessèchement et donc aux frisottis. Les experts privilégient des lavages espacés et des produits non sulfatés, capables de préserver

l'hydratation et la souplesse des longueurs. Ils insistent aussi sur la température de l'eau : tiède plutôt que chaude, pour éviter d'ouvrir excessivement les cuticules. Un lavage mal adapté, répété plusieurs fois par semaine, dérègle rapidement l'équilibre du cheveu et renforce sa sensibilité à l'humidité ambiante.

Le séchage joue un rôle tout aussi déterminant. Le frottement énergique avec une serviette, réflexe courant, contribue à augmenter le relief de la fibre et donc les frisottis. Les coiffeurs recommandent un geste plus mesuré, en pressant doucement l'excédent d'eau plutôt qu'en frictionnant. Ils rappellent également que la direction du sèche-cheveux influence le résultat : le bout orienté vers le bas permet de lisser les cuticules, tandis qu'une chaleur trop forte génère effet inverse. Une fois les cheveux secs, poursuivre le

séchage ne sert pas à «fixer» la coiffure ; cela ne fait qu'ajouter de la déshydratation et du volume indésirable, en particulier sur les cheveux bouclés.

Parmi ces diverses recommandations, un geste ressort comme particulièrement déterminant pour réduire les frisottis en hiver, selon Cos Sakkas. Il s'agit de démêler ses cheveux secs avec un peigne à larges dents et éviter de les brosser quand ils sont secs. Ce geste limite la casse, préserve l'alignement des cuticules et réduit nettement la formation de frisottis au quotidien. Le brossage sur cheveux secs est, quant à lui, trop agressif.

Alors la prochaine fois que vous aurez besoin de démêler votre chevelure, pensez à vous prémunir des bons outils et accessoires. Vous bénéficierez d'une coiffure lisse et sans frisottis cet hiver.

Cet arbre ne doit surtout pas être taillé en hiver, il risque d'être condamné

Tailler figure parmi les gestes les plus réguliers du jardinage, au point de donner l'impression que tout peut être raccourci à n'importe quelle saison. Entre les vivaces d'automne et les fruitiers hivernaux, le sécateur semble avoir réponse à tout. Pourtant, chaque plante possède son propre calendrier, et c'est justement là que les erreurs se glissent.

Les arbustes qui fleurissent tôt au printemps concentrent leurs forces des mois plus tôt. Leurs bourgeons se forment en été et en automne, rendant leurs rameaux extrêmement sensibles aux tailles exécutées durant la saison froide. Une coupe hivernale prive littéralement la plante de sa floraison suivante. Mais au-

délà de ce rendez-vous manqué, l'impact peut être plus profond : une taille hors période risque de perturber la dormance, fragiliser les tissus et ouvrir la voie aux maladies. Pour ces espèces, le repère le plus fiable reste la floraison elle-même : une fois les fleurs passées, on intervient, pas avant.

L'entretien ne se limite évidemment pas aux fleurs, et les raisons de tailler sont nombreuses : maîtriser l'envergure d'un sujet, éclairer sa charpente, éliminer ce qui menace sa santé. Une règle simple demeure utile en toute saison : commencer par retirer les branches mortes, abîmées ou malades. Ce tri limite la propagation d'insectes et de champignons et ne met

jamais la plante en danger. Le reste nécessite en revanche un minimum de stratégie. Tailler un arbre de printemps au cœur de l'hiver revient à supprimer des mois de préparation. Cela concerne les espèces les plus répandues dans les jardins telles que les azalées, les lilas ou encore les rhododendrons. Outre ces espèces, un arbre tolère moins bien encore cette intervention hivernale, c'est le magnolia.

Son système végétatif entre profondément en repos à cette période, et toute entaille met en péril sa capacité à cicatriser. Les tissus exposés deviennent alors une porte ouverte aux maladies, tandis que l'énergie mobilisée au printemps pour réparer les dégâts se fait au détriment de la



croissance et de la floraison. Dans certains cas, l'arbre peut même décliner irrémédiablement. Sa floraison précoce impose le même calendrier que pour les autres plantes du

groupe : intervenir juste après l'épanouissement, avec parcimonie, et laisser ensuite l'arbre reconstituer ses bourgeons dans le calme de l'été.

Fini les regards fatigués après 50 ans

Passé le cap de la cinquantaine, le regard a tendance à perdre de son intensité : les paupières se font plus lourdes et les petits signes du temps s'installent durablement. Si beaucoup de femmes multiplient les soins anti-âge coûteux ou envisagent des interventions esthétiques, les maquilleurs, eux, ont un tout autre secret. En effet, il existe une technique de pro méconnue qui permet d'agrandir le regard

et de s'offrir un véritable coup d'éclat en seulement quelques secondes. En changeant un seul petit détail dans votre routine makeup, vous pouvez compenser l'affaissement de la paupière. Oubliez tout ce que vous pensiez savoir sur l'application de votre maquillage habituel : cette méthode infaillible mise tout sur une particularité naturelle de vos cils, souvent oubliée.

Avec cette technique d'expert, rien de bien sorcier. Simplement

un geste parfois négligé. Chaque jour, votre routine est la même : vous appliquez tout ce qu'il faut pour un teint de pêche, puis vous passez aux yeux. Fard à paupières, crayon... Tout y passe ! Mais c'est bel et bien au moment de s'occuper des cils qu'il faut faire attention : «Passé la cinquantaine, il ne faut pas hésiter à surcharger en mascara, cela va bien ouvrir le regard», explique Mathieu Grandjean Maquilleur et Formateur chez

Nars. Et d'ajouter : «N'oubliez surtout pas le recourbe-cils avant, ça je le dis toujours.» Mais le point clé du maquillage selon le professionnel, ce sont surtout les cils extérieurs, souvent laissés de côté à tort. «On met beaucoup de produit sur l'ensemble de la paupière mobile, en négligeant le coin externe. Je le constate très souvent. Ici, on a des cils généralement bien plus longs que la moyenne, et c'est cette application qui donne le

fameux regard de biche», confie-t-il. On vous l'avait dit : c'est incroyablement facile, il suffit juste d'y penser !

Pour la touche finale, Mathieu Grandjean conseille de terminer la ligne du regard avec du crayon foncé dans la muqueuse supérieure de l'œil. Un «indispensable» pour le professionnel. Plus besoin de tricher : avec cette astuce de pro, votre regard retrouve toute sa puissance et son éclat.

Donald Trump dans Maman j'ai raté l'avion Macaulay Culkin appelle à supprimer le caméo du président

Macaulay Culkin a décidé d'en appeler aux fans de Maman, j'ai raté l'avion. Et si Donald Trump disparaissait du long-métrage ?

Chaque mois de décembre, il revient inlassablement sur les écrans. Maman, j'ai raté l'avion est devenu au fil des années un rituel incontournable des fêtes, porté par l'ingéniosité du jeune Kevin McCallister, oublié par sa famille et contraint de défendre seul sa maison contre deux cambrioleurs aussi maladroits que persistance. Sorti en 1992, le film a traversé les générations sans perdre de son charme. Pourtant, plus de trente ans après sa sortie, une scène de quelques secondes continue de faire débat. Au cœur de la controverse, un caméo devenu embarrassant pour une partie du public.

Dans une séquence tournée au Plaza Hotel de New York, Kevin demande son chemin à un homme qui n'est autre que Donald Trump, alors propriétaire



des lieux. À l'époque, cette apparition passait presque inaperçue. Aujourd'hui, elle cristallise les tensions, au point que de nombreux fans réclament sa suppression pure et simple des versions diffusées du film.

Donald Trump bientôt supprimé du film Maman, j'ai raté l'avion ? Cette revendication a récemment pris une ampleur nouvelle avec le soutien public de Macaulay

Culkin. L'ancien enfant star, qui incarnait Kevin McCallister, a approuvé sur le réseau X, l'idée d'effacer numériquement Donald Trump du long-métrage. Il a même réagi avec humour à une proposition d'internaute suggérant de remplacer le futur président par une version adulte de lui-même. Un clin d'œil qui a relancé le débat et renforcé la mobilisation autour de cette

séquence controversée. Le réalisateur du film, Chris Columbus, a déjà apporté un éclairage précieux sur les coulisses de ce caméo.

Selon lui, l'apparition de Donald Trump n'était pas un choix artistique mais une condition imposée pour obtenir l'autorisation de tourner dans le célèbre hôtel new-yorkais. Une pratique confirmée par plusieurs acteurs d'Hollywood, dont Matt Damon, qui avait expliqué en 2017 que filmer dans une propriété de Trump impliquait presque systématiquement de lui offrir une scène à l'écran. La polémique ne date pas d'hier. Dès 2019, la chaîne canadienne CBC avait diffusé une version amputée de cette séquence, invoquant des raisons de durée et de montage. La chaîne avait précisé que cette coupe remontait à 2014, bien avant l'élection de Donald Trump à la Maison-Blanche.

Une polémique qui prend de l'ampleur

Malgré ces explications, beau-

coup y ont vu un geste symbolique, ravivant la discussion sur la place de l'ancien président dans la culture populaire. Depuis sa défaite face à Joe Biden et les multiples procédures judiciaires qui l'entourent, la contestation s'est intensifiée. L'impossibilité pour Donald Trump de répondre directement sur certains réseaux sociaux, où il a longtemps été banni, a aussi contribué à nourrir le débat.

Pour ses détracteurs, retirer ce caméo permettrait de préserver la magie du film, sans rappeler une figure politique jugée dérangeante. Reste que Maman, j'ai raté l'avion demeure un monument du cinéma familial, dont le succès repose avant tout sur son humour et son esprit de Noël. La question demeure ouverte : faut-il retoucher une œuvre culte pour l'adapter à l'air du temps, ou accepter ses traces du passé comme le reflet d'une époque révolue ? Une chose est sûre, cette apparition de quelques secondes n'a pas fini de faire parler d'elle.

Gims, Jul, Werenoï et Théodora au sommet des ventes d'albums en France en 2025

franceinfo vous dévoile le classement annuel des albums les plus vendus en France en 2025, publié lundi par le Syndicat national de l'édition phonographique.

Gims au sommet. Le chanteur est en tête du classement des dix meilleures ventes de l'année 2025, publié lundi 29 décembre par le Syndicat national de l'édition phonographique (Snek), et que franceinfo a pu consulter. Son album Le Nord se souvient : l'Odyssée, s'est écoulé à 574 787 exemplaires. Derrière Gims, qui s'empare aussi des trois premières places du top singles, le rap s'impose avec Jul, Werenoï - disparu en mai - et à la 4e place Théodora, dont le premier album Mega BBL cumule 246 213 ventes.

Les femmes renforcent d'ailleurs leur présence dans les classements indiqués par le Snek. Cinq albums d'artistes féminines figurent dans le Top 20 des meilleures ventes. Parmi elles, Théodora donc, mais aussi Billie Eilish, la bande originale du long-métrage animé de Netflix KPop Demon Hunters, Helena et Santa. Elles sont 43 dans le Top 200 cette année contre 35, en 2024. Une meilleure représentation qui équivaut à seulement 28% du Top Albums, ce qui laisse «une marge de progression importante», écrit le Snek.

Meilleur démarrage pour une production française pour Orelsan

Les artistes dit «émergents», qui sortent leur premier album cette année, à l'image de Pierre Garnier, Théodora ou encore Santa,



sont 19 à intégrer le Top 200, indique le Snek. Parmi eux, cinq accèdent au Top 20.

rière en France avec plus de 66 000 exemplaires vendus dès la semaine de sortie de The Life of a Showgirl. C'est aussi la meilleure entrée de l'année. Orelsan réalise, lui, le meilleur démarrage pour une production française avec 58 000 exemplaires écoulés lors de la semaine de la sortie de La fuite en avant. À la troisième place de ce podium 2025, l'album Au pays des Enfoirés a vendu 57 000 albums en une semaine, ce chiffre dépasse les 100 000 exemplaires avec les ventes de DVD.

Quant au top singles, on compte 146 projets français sur les 200 meilleures places de cette catégorie. Gims est donc en tête avec son titre Ciel.

"Je me fais aider" Mimie Mathy en proie à des soucis de santé

Alors que l'état de santé de Mimie Mathy suscite une vive inquiétude depuis ses apparitions en fauteuil roulant, l'interprète inoubliable de Joséphine ange gardien brise le silence. À l'aube d'un retour télévisuel très attendu ce lundi 29 décembre 2025, la comédienne se confie sans tabou et avec une honnêteté désarmante sur son quotidien, ses douleurs et sa combativité légendaire. Cela fait un moment que l'in-

quiétude plane au-dessus de Mimie Mathy. Il faut dire que les images diffusées il y a quelques mois avaient provoqué une onde de choc. L'emblématique Joséphine, ange gardien est souffrante, et son corps semble lui réclamer du repos. En mars dernier, elle s'était d'ailleurs produite sur la scène des Enfoirés en fauteuil. De quoi inquiéter encore davantage ses fans.

Face à la stupeur générale, Mimie Mathy s'était alors confiée sur

son état de santé. «J'ai une faiblesse dans les jambes qui s'est accentuée», commençait-elle. Et d'ajouter, pleine de résilience à propos du concert des Enfoirés : «Même si je marche difficilement, on trouve toujours des solutions. Pour rien au monde je ne manquerais ça !» Mais comment va la santé de l'ange de TF1 depuis ?

Mimie Mathy est enfin de retour sur le petit écran dans un nouvel épisode inédit de Joséphine,

ange gardien, diffusé ce lundi 29 décembre sur TF1. L'occasion de faire le point sur sa santé, elle qui s'était absente longuement du programme tant aimé des Français. «Je vais très bien, vraiment, a-t-elle assuré au Parisien. Ma voix se remet d'une bronchite que j'ai eu la chance d'avoir avant Noël.» Et si elle ne cache pas qu'elle fait toujours face à quelques soucis de santé, notamment des «problèmes de dos récurrents», Mimie Mathy

a décidé de rester positive. «J'ai l'âge qui avance, donc je ne suis plus un jeune ange gardien, je commence à être un ange gardien bien aguerri !», s'amuse-t-elle avant de se montrer plus rassurante encore : «Je ne souffre pas, j'ai un peu de mal à me déplacer, donc je me fais aider. [...] Il y a des choses plus graves dans la vie.»

Annaba / Protection Civile : Campagne de sensibilisation à la sécurité routière sur la route nationale N°44



Imen.B

Dans le cadre des actions de prévention et de sensibilisation visant à réduire les accidents de la route, la Protection Civile d'Annaba, représentée par l'unité secondaire de Berrahal, a pris part à une campagne de sensibilisation à la sécurité routière organisée sur la route nationale n°44, et ce en collaboration avec les Scouts musulmans algériens

ainsi que plusieurs partenaires actifs dans le domaine de la sécurité routière. Cette campagne intervient dans un contexte marqué par des conditions météorologiques instables, caractérisées par des intempéries susceptibles d'augmenter les risques d'accidents de la circulation. À travers cette initiative, les participants ont œuvré à sensibiliser les usagers de la route, notamment les conducteurs et les piétons, à

l'importance du respect du code de la route et à l'adoption de comportements responsables et prudents. Les agents de la



protection civile ont procédé à la communication de conseils pratiques relatifs à la conduite sécurisée en période d'intempérie, de brouillard et de baisse de visibilité, tout en mettant l'accent sur la nécessité de réduire la vitesse, maintenir les distances de sécurité, vérifier l'état des véhicules et faire preuve de vigilance accrue. De leur côté, les Scouts musulmans algériens, aux côtés des partenaires impliqués, ont contribué activement à cette

opération par des actions de proximité, visant à inculquer la culture de la prévention et de la sécurité routière auprès des citoyens. Cette initiative traduit l'engagement permanent de la protection civile et de l'ensemble des acteurs impliqués à préserver les vies humaines, renforcer la prévention et promouvoir une culture de sécurité routière, particulièrement durant les périodes marquées par des aléas climatiques.

Annaba / Circulation routière à El Bouni : Des mesures envisagées pour désengorger le trafic et améliorer la sécurité

S.F

La commune d'El Bouni connaît ces derniers temps une densification notable du trafic routier, notamment aux heures de pointe, en raison de l'augmentation du parc automobile et de l'activité commerciale soutenue dans plusieurs cités stratégiques. Face à cette situation, les autorités locales, en coordination avec les services de sécurité et les directions concernées, ont engagé une série de mesures organisationnelles visant à fluidifier la circulation et à renforcer la sécurité des usagers de la route. Plusieurs axes routiers, particulièrement fréquentés



au niveau du Chef-lieu d'El Bouni, des zones résidentielles et des abords des établissements publics, font l'objet d'une réorganisation du

trafic, incluant une meilleure signalisation, la régulation des stationnements anarchiques et la présence renforcée des agents de la voie publique

chargés de la circulation. Les responsables locaux ont souligné que ces actions s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration du

cadre de vie urbain, tout en appelant les conducteurs à faire preuve de civisme, à respecter le code de la route et à éviter les comportements susceptibles d'aggraver les embouteillages. Par ailleurs, des campagnes de sensibilisation sont menées afin d'inciter les automobilistes et les piétons à adopter une conduite responsable, contribuant ainsi à la réduction des accidents et à une meilleure cohabitation sur la voie publique.

Les autorités ont enfin assuré que ces efforts se poursuivront de manière progressive, en tenant compte des préoccupations des citoyens, dans l'objectif de garantir une circulation plus fluide et plus sûre à El Bouni.